

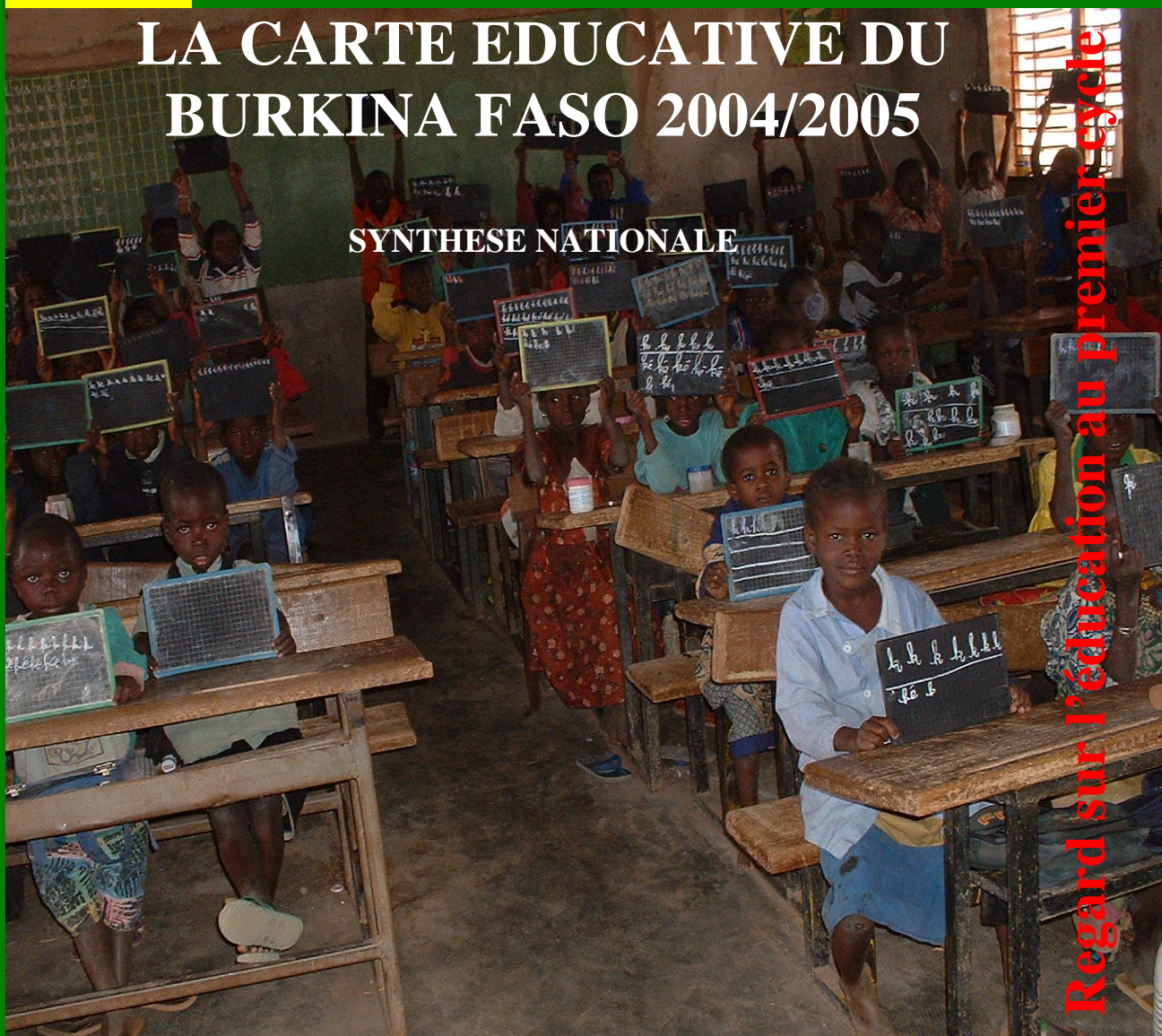
**BURKINA FASO**

UNITE - PROGRES - JUSTICE



# LA CARTE EDUCATIVE DU BURKINA FASO 2004/2005

SYNTHESE NATIONALE



Regard sur l'éducation au premier cycle

Ministère de l'Enseignement de Base  
et de l'Alphabétisation

Direction des Etudes et de la Planification

2<sup>ème</sup> édition



# AVANT-PROPOS

Après la première carte éducative 2003/2004 publiée en fin 2004, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) est heureux de mettre à votre disposition la seconde édition de la carte éducative 2004/2005. Enrichie par les aspects de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, la présente publication apporte plus de détails en produisant des cartes départementales et en développant la partie analytique des monographies des provinces.

A la première édition, la rédaction des monographies des provinces a été réalisée par la DEP/MEBA en collaboration avec six (6) inspecteurs de l'enseignement de base ayant bénéficié d'un stage de formation sur la carte éducative au Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) à Sèvres.

De la même manière, la localisation des infrastructures éducatives sur le terrain a été réalisée par les agents des structures centrales et déconcentrées du MEBA, notamment les agents de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP), ceux de la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF), de la Direction Générale de l'Enseignement de Base (DGEB), et ceux des Directions Régionales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA), des Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA), des Circonscriptions de l'Enseignement de Base (CEB) et des Préfets.

Cette année, dans la perspective du transfert des compétences au niveau déconcentré, les monographies provinciales ont été rédigées essentiellement par les responsables des Services des Etudes et de la Planification (SEP) et des Services d'Alphabétisation (SA) des Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) ; ceux-ci ont bénéficié de diverses formations pratiques dispensées par la DEP et portant sur le logiciel tableur EXCEL, les techniques de calculs et d'analyse statistiques, des projections et de mise en œuvre de la carte éducative.

Le document de synthèse présente la carte éducative du Burkina Faso en donnant un regard synthétique sur les indicateurs clés du Plan Décennal de l'Education de Base (PDDEB) et en fournissant une programmation triennale des constructions des salles de classe et des CPAF.

La présente carte éducative 2004/2005 a reçu la contribution non négligeable d'autres ministères, surtout dans sa partie de localisation des infrastructures éducatives sur le terrain, c'est le cas notamment du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.

Compte tenu de la particularité de cette édition (carte par département et monographie très fournie par province) chaque région fera l'objet d'une publication séparée de documents.

Les documents ont la même structure et se présentent en deux grandes parties : la monographie de la province et le jeu des cartes départementales :

La monographie est subdivisée en trois (3) grandes rubriques : éducation formelle, éducation non formelle, tableaux et note de synthèse. De manière générale, elle contient le diagnostic de la province en matière d'éducation, les programmations d'infrastructures scolaires, les définitions, les projections et les méthodes de calcul des indicateurs.

Le diagnostic de la province fait une analyse de la situation de l'éducation de base en présentant l'évolution des principaux indicateurs d'accès et de qualité, tels l'effectif des élèves et des apprenants par niveau, le taux brut de scolarisation, le taux brut d'admission, le taux de promotion, le taux de redoublement. On y trouve également les réalisations des infrastructures éducatives par type, source de financement, personnel enseignant, etc.

Les projections et les programmations portent sur trois (3) ans de 2006 à 2008 et montrent non seulement les objectifs à atteindre en terme d'indicateurs mais également en terme de besoins en infrastructures, en élèves et en personnel pour l'atteinte de ces objectifs.

Il y a lieu de souligner que l'analyse porte uniquement sur l'enseignement de base et l'alphabétisation ; même si les fonds de cartes et la base de données fournissent des informations sur les infrastructures du préscolaire et du secondaire.

Les cartes départementales indiquent chacune les différentes infrastructures éducatives depuis le préscolaire jusqu'aux établissements secondaires. Le type de l'infrastructure est indiqué par la couleur ou le symbole et la taille étant fonction du nombre de salles de classe. Il faut noter que le fonds de carte de l'Institut Géographique de Burkina (IGB) qui a servi de base de travail date de 1962 et comporte des insuffisances (inexistence sur la carte de certains villages, découpage non conforme aux limites actuelles des départements, non disponibilité des cartes des communes urbaines, etc.).

Il faut noter également que la matérialisation des infrastructures dans les grandes localités, comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, pose des problèmes vu leur nombre très élevé. En attendant l'élaboration des cartes communales, un symbole particulier précise les localités qui disposent de plus de 5 écoles.

Toutefois, je suis persuadée que la présente édition de la carte éducative constitue un outil précieux de planification de nos infrastructures éducatives pour une meilleure scolarisation des enfants burkinabé.

**Le Ministre de l'Enseignement de Base  
et de l'Alphabétisation**

**Marie Odile BONKOUNGOU**  
Officier de l'Ordre National

## **REMERCIEMENTS**

La mise en œuvre d'un outil comme celui de la carte éducative demande un travail de longue haleine, l'apport de différentes compétences et l'apport de moyens très conséquents. Les documents produits ne constituent que la partie externe de l'iceberg de ce gigantesque travail de micro planification. La tâche pour réaliser cette 2<sup>ème</sup> édition a été facilitée par le soutien des partenaires techniques et financiers, notamment ceux du « Panier Commun » et le Projet d'Appui à l'Education Nationale (PAEN), entre autres, qui ont financé de nombreuses activités dans le cadre de sa mise en œuvre. En outre, le travail s'est enrichi de l'aide de nombreuses personnes ressources qui ont apporté leur vision et leur technicité.

C'est pourquoi, la Direction des Etudes et de la Planification, et à travers elle, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA), tient à remercier tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, techniquement et/ou financièrement à l'élaboration de cet outil de planification de l'éducation, par excellence. Il s'agit notamment :

- du Conseil des Ministres pour leurs amendements et observations pour l'amélioration de la carte éducative du Burkina Faso dès l'apparition de sa première édition ;
- des agents des structures centrales et déconcentrées du MEBA, notamment, les agents de la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF), de la Direction Générale de l'Enseignement de Base (DGEB), des Directions Régionales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA), des Services des Etudes et de la Planification (SEP) et des Services d'Alphabétisation (SA) des Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA), des Circonscriptions de l'Enseignement de Base (CEB) ; et par les Préfets du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) , pour le travail assidu à la mise en œuvre de cet outil de micro planification ;
- De l'Assistant Technique de la DEP, M. Marc KIRCHER, responsable de la Thématique 1 (Développement des systèmes d'information, des outils d'évaluation et mise en place de la carte éducative) du PAEN à qui nous devons beaucoup pour son expertise et son dévouement à la mise en œuvre de la carte éducative ;
- De l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), pour avoir mis à notre disposition des données démographiques (populations lissées et projetées et le fichier village) ;
- De l'Ecole Inter-Etat d'Equipement Rural (EIER), en particulier son service sur les Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour l'appui en formation d'appropriation de l'utilisation du logiciel ArcView ;
- De l'Institut Géographique du Burkina, pour avoir fourni des fonds de cartes numériques du Burkina ;
- De l'Observatoire de Nouna, pour les formations en carte éducative dispensées aux agents de la DEP ;

**Le Directeur des Etudes et de la Planification**

**P. Robert-Mathieu OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

# SIGLES ET ABREVIATIONS

MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
CIEP	: Centre International d'Etudes Pédagogiques
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DGAENF	: Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DGEB	: Direction Générale de l'Enseignement de Base
DREBA	: Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPEBA	: Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
SEP	: Service des Etudes et de la Planification
SA	: Service d'Alphabétisation
CEB	: Circonscription de l'Enseignement de Base
MATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
IGB	: Institut Géographique de Burkina
PAEN	: Projet d'Appui à l'Education Nationale
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
EIER	: Ecole Inter-Etat d'Equipement Rural
EPT	: Education Pour Tous
IIEP	: l'Institut International de Planification de l'Education
MEBAM	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation de Masse
MESSRS	: Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
PAEB	: Projet d'Appui à l'Education de Base
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formelle
CP1	: Cours Préparatoire 1 <sup>ère</sup> Année
CP2	: Cours Préparatoire 2 <sup>ème</sup> Année
CM2	: Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> Année
IPS	: Indice de Parité des Sexes
IPDDEB	: Indice du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
AI	: Alphabétisation Initiale
FCB	: Formation Complémentaire de Base
FTS	: Formation Technique Spécifique
A3F	: Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TBA	: Taux Brut d'Admission
TP	: Taux de Promotion
TR	: Taux de Redoublement
TA	: Taux d'Abandon
TACH	: Taux d'Achèvement
TAMA	: Taux Annuel Moyen d'Accroissement

# SOMMAIRE

	<b>PAGES</b>
<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>CONTEXTE ET REMERCIEMENTS</b> .....	<b>5</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>6</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>8</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES</b> .....	<b>8</b>
<b>EDUCATION FORMELLE</b> .....	<b>9</b>
La scolarisation au Burkina Faso : un aperçu provincial.....	11
L'achèvement de la scolarité au Burkina Faso.....	17
La scolarisation au Burkina Faso : une approche par les profils de scolarisation.....	19
Les indicateurs de genre.....	20
Le classement des provinces selon leur performance en matière des objectifs du PDDEB....	23
Les infrastructures et les ressources humaines.....	27
Les programmations des Services des Etudes et de la Planification.....	32
<b>EDUCATION NON FORMELLE</b> .....	<b>34</b>
La répartition Hommes/Femmes dans les formations.....	37
La répartition des apprenants par tranche d'âge.....	38
Les formations de cycle optionnel pour les néo-alphabètes.....	38
Le nombre de centres construits et type d'infrastructures annexes.....	39
Le problème de la documentation et des documents de post-alphabétisation.....	40
Le niveau des animateurs.....	40
Conclusion.....	41
<b>ANNEXE</b> .....	<b>42</b>
<b>DEFINITIONS ET METHODES DE CALCULS</b> .....	<b>43</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Profil de scolarisation, Burkina Faso, 2004/2005.....	19
Taux d'achèvement, Burkina Faso, 2003/2004 et 2004/2005.....	18
Taux brut de scolarisation de 2000/2001 à 2004/2005.....	13
Taux brut d'admission de 2000/2001 à 2004/2005.....	16
Indicateurs du genre du Burkina Faso en 2004/2005.....	22
Indicateur IPDDEB ventilé selon la province, Burkina Faso, 2004/2005 (Classement Formel et Non formel.....)	26
Répartition des salles de classes selon la province, Burkina Faso, 2000/2001- 2004/2005.....	27
Répartition des écoles selon la province, Burkina Faso, 2000/2001-2004/2005	28
Evolution du nombre de salles de classe publiques.....	30
Besoins en infrastructures par province de 2006 à 2008.....	33
Tableau comparatif des données des campagnes 2003/2004 et 2004/2005.....	35
Répartition apprenants / apprenantes dans les différents types de formation.....	37
Equipped en mobilier des centres par apprenant.....	39
Situation des infrastructures, des apprenants, des animateurs et des indicateurs de l'éducation non formelle.....	41

## **LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES**

Evolution du Taux brut de scolarisation, Burkina Faso, 1996/1997-2004/2005....	11
Evolution du Taux brut d'admission, Burkina Faso, 1996/1997-2004/2005.....	14
Profil de scolarisation, Burkina Faso, 2004/2005.....	19
Carte du taux brut de scolarisation par province du Burkina.....	12
Carte du nombre d'enfants non scolarisés par province du Burkina.....	11
Carte du taux brut d'admission par province du Burkina.....	15
Carte du taux d'achèvement par province du Burkina.....	17
Carte de l'indice de parité de sexe par province du Burkina.....	21
Carte des indicateurs PDDEB du formel et du non formel par province du Burkina.....	23
Graphique de l'indicateur IPDDEB ventilé selon la province, Burkina Faso, 2004/2005 (Classement Formel).....	25
La répartition homme / femme dans les formations en alphabétisation (%)......	37
la répartition par tranche d'âge des apprenants.....	38
La répartition par type de formation dans le Burkina Faso.....	38
Pourcentage de centres construits, possédant une halte garderie ou une cantine...	39
Le niveau de formation académique des animateurs.....	40

Notes : les données statistiques sont arrêtées au 15 mai 2005 et les provinces en zones grisées dans les tableaux sont les provinces prioritaires.

# EDUCATION FORMELLE

## CONTEXTE

Après, l'adoption du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) en 1999 et du programme de l'Education Pour Tous (EPT) lors du forum de Dakar en 2000 visant 100% de scolarisation en 2015, le Burkina Faso a introduit en 1999, **la carte éducative**, un outil de gestion devenu indispensable pour atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement et les objectifs du millénaire en matière d'éducation de base. Au Burkina Faso, l'appellation « **carte éducative** » est consacrée à la place de « **carte scolaire** » car au-delà des activités purement scolaires, elle prend en compte des activités extrascolaires comme par exemple l'alphabétisation.

La carte éducative est un ensemble de techniques et de procédures utilisées pour analyser et planifier les besoins futurs de l'éducation au niveau local tant au niveau formel qu'au niveau du non formel. Elle permet d'anticiper les besoins pour l'atteinte des objectifs liés aux infrastructures éducatives et leur équipement, sans oublier le personnel, la formation initiale, la formation continue, etc. La carte éducative fournit un ensemble d'informations portant sur l'emplacement géographique des infrastructures éducatives et une base de données statistiques qui permettent de produire des indicateurs locaux.

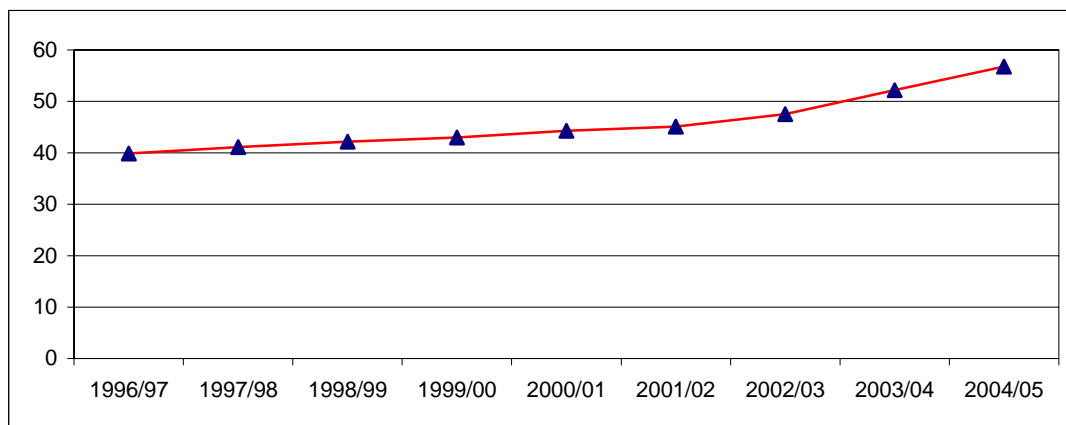
## La scolarisation au Burkina Faso : un aperçu provincial

Les progrès depuis le démarrage du PDDEB en matière de couverture scolaire doivent être soulignés. Près de 57% des enfants en âge d'être scolarisés fréquentaient une école en 2004/05. Néanmoins, cela implique que 43% des enfants restaient à l'écart du système éducatif du primaire à la même date (voir carte N°1 pour examiner les disparités provinciales). La progression est plus marquée avec la mise en oeuvre du PDDEB puisque, de 1996 à 2000, le taux brut de scolarisation a augmenté faiblement pour atteindre les 44% en 2000 ; pour s'accélérer par la suite et atteindre 13 points de plus en 2004.

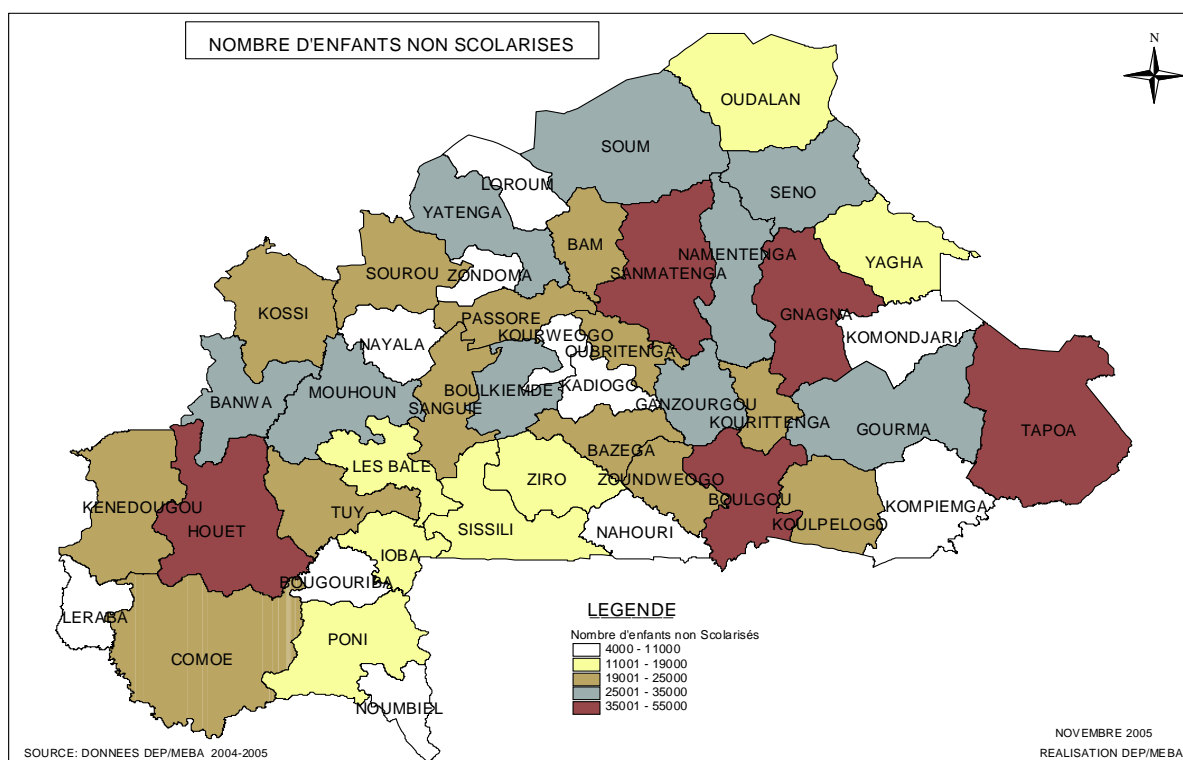
Sur la dernière année scolaire (2004/2005), le TBS s'est amélioré de 4,6 points de pourcentage. Une progression importante qui était toutefois prévue par les projections de la DEP.

Toutefois, le taux brut de scolarisation n'étant qu'un indicateur qui mesure la proportion d'enfants d'âge scolaire que le système peut accueillir. Il n'apporte aucune réponse sur l'achèvement du cycle et il est biaisé par les redoublements. A ce titre, il doit être corrigé avec une approche par les profils de scolarisation (section suivante).

**Graphique N° 1. Evolution du Taux brut de scolarisation, 1996/1997-2004/2005, Burkina Faso**



**Carte N°1. Nombre d'enfants non scolarisés, un aperçu provincial, Burkina Faso, 2004/2005**



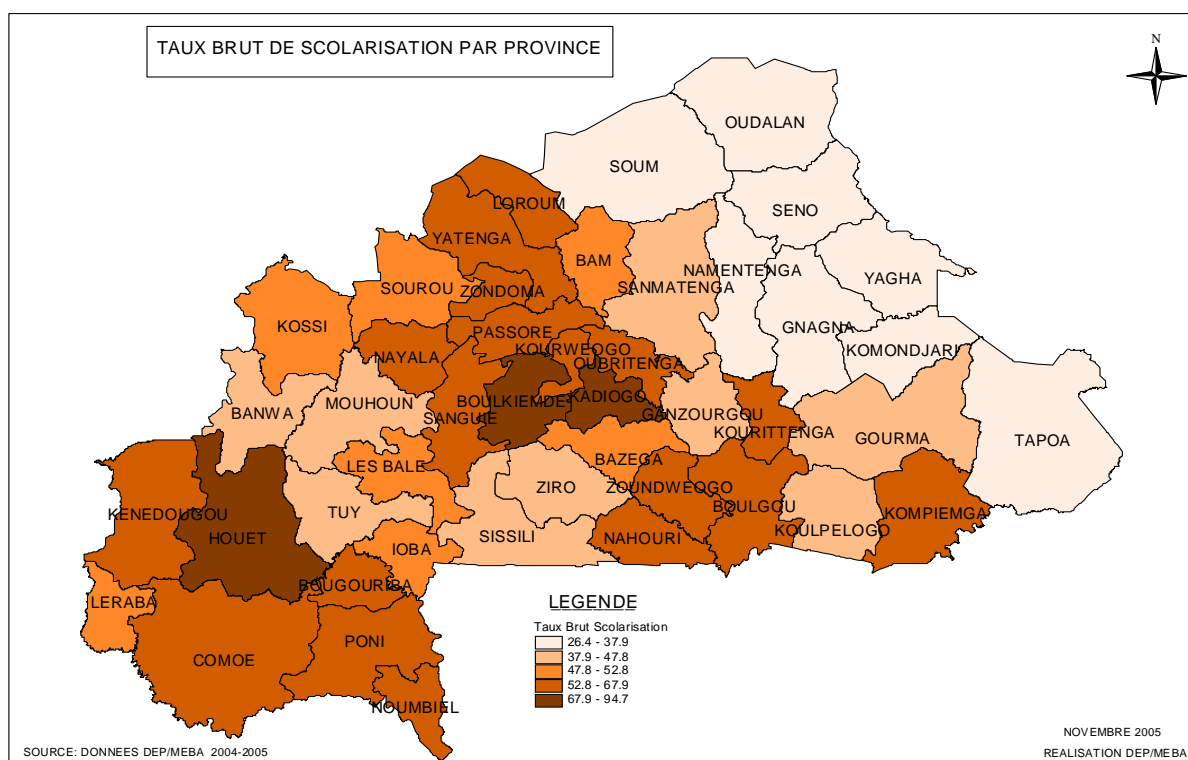
Chaque année, la Direction des Etudes et de la Planification se fixe un objectif national en matière de Taux brut de scolarisation. Cet objectif se décline en objectifs provinciaux et donne aux provinces un chemin à parcourir en matière d'effort à atteindre pour la scolarisation. Cet effort est adapté à chacune des provinces et il est fonction du contexte et de la réalité provinciale.

Au total, ce sont 28 provinces qui ont atteint les objectifs qui avaient été fixés par la DEP, dont seulement 8 sont prioritaires. Parmi ces provinces prioritaires, deux se distinguent de façon significative: le Poni et le Nounbiel. Relativement bien classées en matière de scolarisation, compte tenu de leur statut, elles ont de très loin dépassé les objectifs qui leur avaient été proposées de près de 12 points. Un résultat difficilement égalable.

Comme le montre la carte N°2, les provinces qui enregistrent les plus fortes scolarisations sont les provinces les plus urbanisées comme celles du Kadiogo, du Houet et du Boukhiemdé. Dans le classement, la première province prioritaire est le Poni.

D'autres résultats moins encourageants doivent aussi être soulignés. En effet, 14 des 20 provinces prioritaires occupent le dernier rang. Elles sont mal classées et pour 9 d'entre elles, les objectifs en matière de scolarisation n'ont pas été atteints en 2004/2005, un résultat encore plus faible pour le Tuy et la Tapoa qui enregistrent un écart important par rapport aux objectifs fixés par la DEP.

**Carte N°2.** Le Taux brut de scolarisation, Burkina Faso, 2004/2005



La scolarisation des filles reste constante d'années en années. Certes, le taux de scolarisation s'améliore avec une augmentation de 4,7 points de pourcentage par rapport à l'année dernière. Néanmoins, il reste toujours inférieur au taux de scolarisation des garçons, un résultat constaté à la lecture de toutes les cartes éducatives provinciales. Le Kadiogo est encore la province qui scolarise le plus de filles avec le Nahouri, l'Oudalan (qui enregistre un bond très important de l'Indice de parité des sexes en faveur des filles), le Mouhoun et la Komondjari. A contrario, le Loroum, le Namentenga et le Zoundoma sont les provinces où les filles ont le moins accès à la scolarisation, malgré de nets progrès en 2004/2005. En matière d'IPS, le classement des provinces prioritaires reste hétérogène attestant que le déficit de scolarisation des filles est un problème national et non un problème réservé à une catégorie particulière de province.

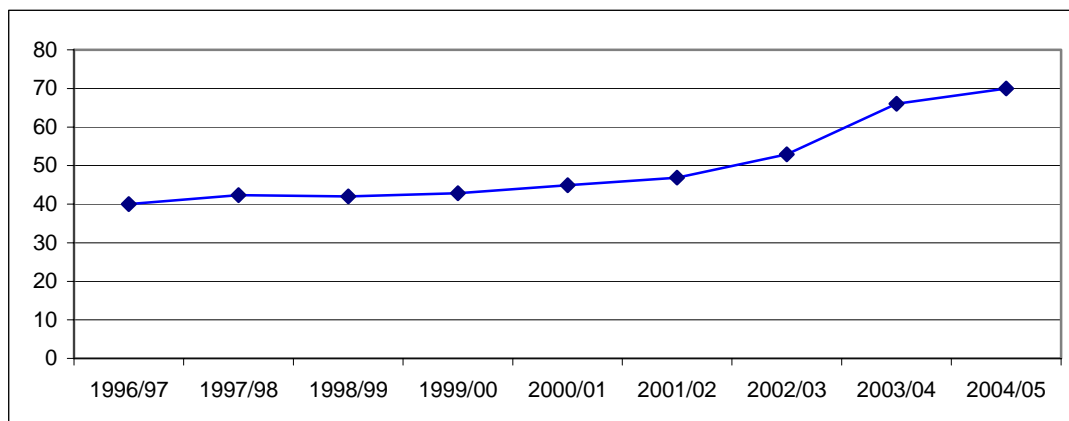
**Tableau 1. Evolution du Taux brut de scolarisation selon la province, 2000/2001-2004/2005**

	2000/01		2001/02		2002/03		2003/04		2004/05		Objectifs	Variation 2004 / Objectifs
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Total
PONI	38,4	31,6	44,0	37,4	45,9	39,6	53,1	46,9	60,8	54,2	48,7	12,0
NOUMBIEL	28,6	23,2	33,8	28,6	38,8	33,8	46,2	41,6	58,1	55,2	46,4	11,6
NAHOURI	47,3	40,5	48,8	42,6	49,4	43,7	58,5	56,2	66,4	63,8	57,7	8,8
ZONDOMA	41,6	27,8	41,2	27,5	44,5	30,2	52,5	37,4	63,5	48,3	56,5	7,0
PASSORE	45,1	33,6	46,9	35,3	49,9	38,6	54,1	43,1	62,5	51,2	55,8	6,7
LOROUM	38,6	23,5	40,0	25,7	43,7	29,7	49,0	35,4	60,0	45,4	53,7	6,3
NAYALA	55,7	50,0	54,3	49,0	58,1	52,8	61,4	56,3	66,3	60,8	60,3	6,0
YATENGA	51,3	36,3	52,4	37,9	56,0	41,1	59,8	45,3	67,9	52,8	62,2	5,7
SANGUIE	49,7	44,4	48,9	44,5	49,8	45,6	54,2	51,2	58,3	55,0	54,2	4,2
KOURWEOGO	40,8	30,2	42,9	31,8	47,1	35,7	53,3	42,4	59,8	49,4	56,1	3,7
IOBA	40,9	30,7	41,3	31,8	41,0	32,4	47,1	39,9	50,9	44,4	48,0	2,9
BOUGOURIBA	47,4	37,4	51,8	41,1	51,3	41,2	54,3	45,8	56,9	49,1	54,2	2,8
KOSSI	36,0	29,9	37,7	32,3	41,7	36,8	45,7	41,4	50,6	46,4	48,4	2,2
BAZEGA	41,2	35,1	40,6	34,9	42,2	36,9	47,6	43,3	51,3	47,1	49,3	2,0
BAM	37,9	28,2	38,9	30,0	40,2	31,8	46,0	37,7	52,8	44,2	50,8	2,0
OUDALAN	25,2	21,0	23,4	19,8	28,1	24,5	32,0	29,7	37,9	36,3	36,1	1,8
BOULGOU	41,7	36,3	43,2	38,1	46,3	41,1	51,6	47,2	56,7	52,4	55,3	1,4
KENEDOUGOU	42,2	31,8	44,0	33,9	46,3	36,3	51,3	43,2	57,8	49,6	56,6	1,2
KOURITENGA	41,0	34,5	43,9	37,6	46,7	40,4	51,6	45,8	56,2	50,5	55,2	1,0
SOUM	22,8	17,7	22,2	17,5	23,9	19,6	29,1	25,0	36,1	32,7	35,2	0,9
LERABA	36,4	26,9	37,2	28,5	40,5	32,6	46,2	39,1	49,0	42,2	48,2	0,9
BOULKIEMDE	51,5	42,0	52,8	43,6	57,8	48,0	65,7	55,3	71,2	61,1	70,5	0,7
LES BALE	40,4	34,0	41,4	35,2	41,9	36,0	47,0	41,4	51,1	46,4	50,4	0,7
ZOUNDWEOGO	41,2	36,3	43,4	39,0	45,7	41,4	50,5	47,3	56,8	53,5	56,1	0,7
KOULPELOGO	28,6	23,0	30,6	24,8	34,9	28,5	41,4	35,4	46,5	40,7	45,9	0,6
COMOE	52,2	43,9	52,4	44,7	54,0	46,2	58,0	50,9	62,0	54,9	61,7	0,3
GOURMA	32,7	28,4	33,2	29,0	35,8	31,6	39,8	36,7	44,5	41,0	44,5	0,0
SOUROU	43,6	36,0	41,2	34,6	42,4	36,0	46,8	40,7	49,7	43,5	49,7	0,0
OUBRITENGA	43,1	37,5	45,9	40,3	47,1	41,3	51,8	46,1	57,0	51,1	57,4	-0,4
SANMATENGA	32,1	23,3	34,5	25,5	37,9	28,2	43,3	33,5	47,7	38,3	48,5	-0,7
ZIRO	29,6	24,1	29,4	24,6	34,7	29,2	40,6	36,1	45,3	40,3	46,5	-1,3
KOMONDJOARI	18,6	15,5	18,2	16,2	20,1	17,8	21,5	19,5	26,4	25,1	27,8	-1,4
SENO	19,5	16,4	21,6	18,7	22,7	19,5	26,8	24,0	31,2	28,3	32,6	-1,5
BANWA	33,7	25,5	34,5	26,9	37,7	29,7	40,7	33,7	44,5	37,4	46,1	-1,6
GANZOURGOU	31,8	25,2	30,9	25,1	35,2	29,1	42,2	36,8	46,4	40,5	48,0	-1,6
HOUET	66,1	59,9	65,4	59,9	66,0	60,6	70,1	64,9	71,9	66,9	73,7	-1,7
NAMENTENGA	24,1	16,9	26,3	19,7	29,8	22,5	32,7	25,8	36,3	29,0	38,2	-2,0
MOUHOUN	43,8	39,6	41,5	37,6	41,5	38,3	46,1	43,3	47,8	45,6	50,4	-2,6
SISSILI	37,5	32,6	36,5	31,9	39,0	34,4	44,5	41,2	46,6	42,9	49,2	-2,6
GNAGNA	17,9	13,6	19,0	15,1	22,7	18,6	26,5	23,4	30,9	28,1	34,0	-3,1
TAPOA	22,2	16,6	22,6	17,2	25,4	19,5	27,2	21,9	30,7	25,9	35,0	-4,3
YAGHA	19,4	16,4	21,0	18,0	24,2	20,5	30,7	27,4	33,3	29,9	38,6	-5,3
KADIOGO	91,6	88,8	90,4	88,0	90,6	88,6	92,6	90,8	94,7	92,7	100,3	-5,6
TUY	33,4	24,9	33,8	25,7	37,1	28,6	42,3	34,4	44,0	36,6	49,9	-5,9
KOMPIEMGA	37,5	29,6	39,3	31,5	46,1	37,7	54,0	46,1	59,7	50,9	66,2	-6,5
<b>BURKINA FASO</b>	<b>44,3</b>	<b>37,6</b>	<b>45,1</b>	<b>38,6</b>	<b>47,5</b>	<b>41,0</b>	<b>52,2</b>	<b>46,3</b>	<b>56,8</b>	<b>51,0</b>	<b>56,0</b>	<b>0,8</b>

Source : DEP MEBA

Le taux brut d'admission qui rapporte le nombre d'enfants qui accèdent pour la première fois à l'école à la cohorte d'enfants âgés de 7 ans, permet un éclairage supplémentaire à travers une analyse de l'évolution des nouveaux entrants au CP1 et du taux brut d'admission.

**Graphique N°2.** Evolution du Taux brut d'admission, 1996/1997-2004/2005, Burkina Faso



Après avoir stagné autour de 40% avant le PDDEB, le Taux brut d'admission enregistre un score relativement important en 2004/2005 pour atteindre les 70%. Les politiques de sensibilisation et le regard porté par les parents sur l'école a probablement permis d'atteindre ce résultat.

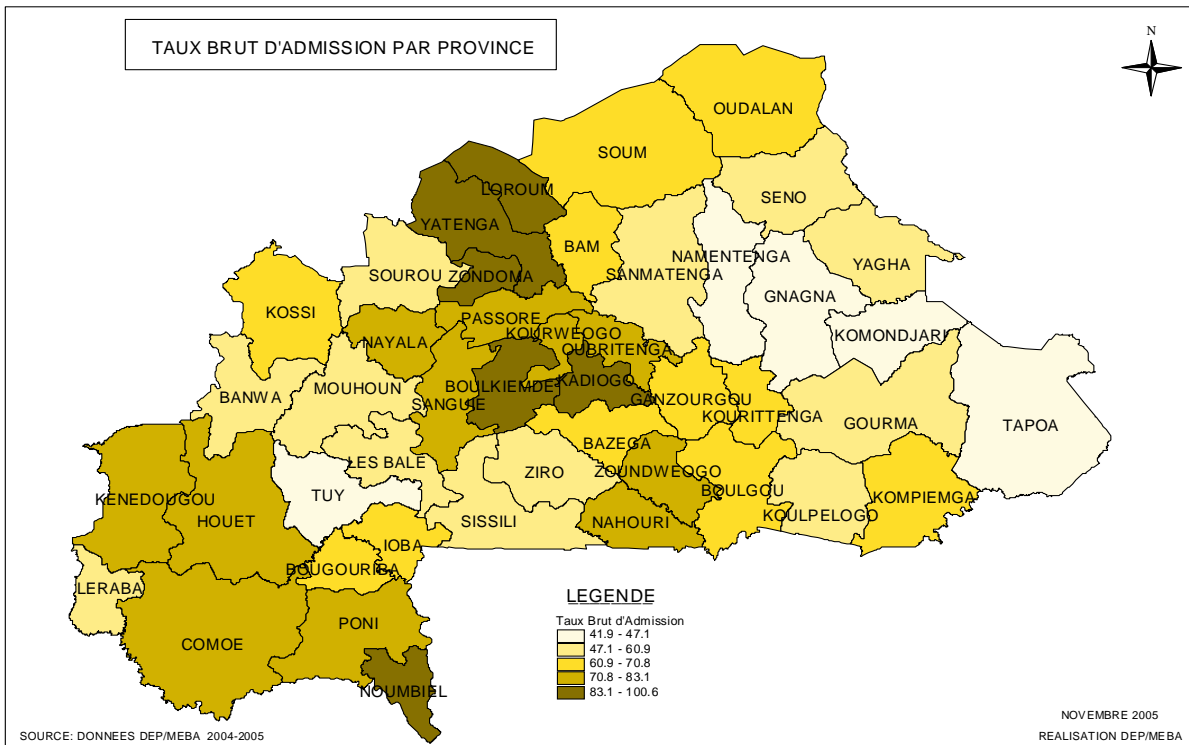
Malgré ce constat encourageant, la dernière année scolaire reste en deçà des espoirs, car, le rythme de progression du taux a baissé comme en atteste le graphique ci-dessus. Toutefois, cette progression apporte quelques espoirs sur les futurs taux de scolarisation. Rappelons que pour une bonne dynamique de scolarisation, les taux d'admission doivent être plus élevés que les taux de scolarisation, de manière à améliorer les performances en matière de scolarisation sur tout le cycle.

Malgré tout, 15 provinces ont vu leur TBA régresser, parfois très fortement comme celui du Tuy et de la Sissili. Cette baisse a été plus que compensée au niveau national par l'arrivée massive des enfants au CP1 dans certaines provinces. Quatre (4) provinces prioritaires se retrouvent dans les dix (10) meilleures, en matière d'amélioration du TBA, le Nounbiel arrive en tête.

En effet, en 2004/2005, 70% d'enfants qui sont entrés pour la première fois à l'école se sont répartis, surtout dans le Kadiogo, le Boulkiemdé, les provinces du Nord comme le Yatenga, le Loroum, le Zoundma et le Nounbiel au Sud (voir carte N°3).

Les 30% d'enfants qui n'ont pas pu accéder à l'école, se retrouvent surtout dans les provinces de la Gnagna, le Namentanga, la Tapoa, la Komondjari et le Tuy (où la dynamique d'admission aura été fortement problématique avec une baisse de 14 points). Dans ces provinces, moins de la moitié des enfants en âge de rentrer au CP1 n'ont pas accès à l'école.

**Carte N°3. Le Taux brut d'admission par province, Burkina Faso, 2004/2005**



Les taux bruts d'admission des filles se sont aussi améliorés fortement passant de 38,2% en 2000/2001 à 64,1% en 2004/2005. Pour trois provinces, l'admission des filles aura même dépassé l'admission globale. C'est le cas du Nounbiel, de l'Oudalan et de la Komondjari. Un résultat à relativiser, surtout pour la Komondjari où le taux global est le plus faible du pays, mais à souligner pour le Nounbiel, qui lui, occupe la troisième place sur les admissions globales.

**Tableau 2.** Evolution du Taux brut d'admission selon la province, Burkina Faso, 2000/01-2004/05

	2000/01		2001/02		2002/03		2003/04		2004/05		Variation 2004/03	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
NOUMBIEL	21,6	20,9	43,6	37,3	50,1	46,3	65,6	63,3	98,0	100,2	32,4	37,0
ZONDOMA	47,1	33,1	40,2	26,3	54,9	37,7	74,4	58,5	98,1	85,3	23,7	26,9
YATENGA	49,5	34,7	56,2	40,9	63,1	48,4	74,9	60,8	93,2	76,6	18,3	15,8
PASSORE	45,3	35,7	51,3	39,4	53,7	41,5	66,6	55,3	82,7	73,7	16,2	18,4
LOROUM	46,3	32,0	52,4	38,5	55,3	41,8	75,8	61,3	90,5	75,3	14,7	14,0
OUDALAN	30,4	28,5	30,9	27,9	42,4	38,1	48,1	47,4	62,6	63,3	14,5	15,9
KOMONDOJARI	24,7	22,2	12,8	13,0	26,6	23,7	27,8	26,8	41,9	45,3	14,1	18,6
NAYALA	56,5	47,9	51,2	44,9	64,5	59,7	68,7	65,2	81,2	73,1	12,5	7,8
TAPOA	24,1	19,2	26,6	20,2	33,5	25,5	31,0	27,3	43,1	39,2	12,1	11,8
ZOUNDWEOGO	53,7	47,8	50,2	45,1	53,4	48,3	61,9	61,8	72,7	68,5	10,8	6,6
SENO	21,0	18,9	32,8	29,8	26,8	24,4	42,4	40,8	52,7	49,2	10,2	8,5
SOUM	31,9	26,5	29,1	23,6	33,6	29,8	53,8	50,5	64,0	63,3	10,2	12,8
BOUGOURIBA	62,3	48,9	70,1	57,5	51,8	43,7	60,3	60,1	69,9	64,6	9,7	4,5
KENEDOUGOU	45,7	36,3	44,0	34,8	51,0	40,6	69,5	69,2	79,0	70,9	9,5	1,7
BANWA	44,8	38,3	33,1	26,6	50,1	40,7	46,5	42,9	55,4	47,7	8,9	4,8
PONI	44,6	39,4	68,1	60,7	50,9	44,4	74,2	68,3	83,1	77,6	8,8	9,2
GNAGNA	21,9	17,4	22,9	19,6	34,7	28,6	38,7	37,8	47,1	44,8	8,4	7,0
OUBRITENGA	46,3	39,7	51,2	44,4	50,8	41,4	65,0	60,0	72,7	64,8	7,7	4,8
COMOE	46,9	40,3	47,9	41,9	53,6	46,2	66,0	64,0	72,7	65,9	6,7	2,0
KOSSI	47,9	40,3	55,9	49,8	51,9	49,0	55,0	54,2	61,6	58,8	6,5	4,5
BOULKIEMDE	48,2	40,1	52,0	43,8	67,1	54,9	84,3	73,3	89,0	79,7	4,7	6,4
KOURWEOGO	40,2	30,0	44,5	34,5	66,0	49,7	75,5	66,1	79,8	71,4	4,3	5,4
SANGUIE	48,7	43,4	51,4	47,2	54,5	49,0	68,8	70,3	72,1	68,1	3,3	-2,1
BAM	33,7	25,6	46,2	36,6	45,1	37,1	65,8	56,7	68,9	59,4	3,1	2,6
SANMATENGA	33,3	25,8	38,5	28,1	46,1	34,8	57,0	47,5	60,0	51,3	2,9	3,8
KADIOGO	86,5	84,3	84,2	82,3	86,9	85,9	99,0	98,0	100,6	98,3	1,6	0,4
GOURMA	30,4	26,2	32,0	28,2	43,2	37,0	53,1	51,5	54,4	48,9	1,3	-2,6
YAGHA	21,3	19,4	26,1	24,4	35,4	31,6	57,7	56,9	58,7	55,8	1,0	-1,1
KOULPELOGO	34,4	28,3	35,0	27,5	42,9	33,2	57,8	53,8	58,7	54,6	0,9	0,8
NAMENTENGA	25,1	19,6	37,4	30,0	43,2	32,9	44,8	38,4	45,4	37,4	0,6	-1,0
ZIRO	45,8	36,8	35,1	30,4	57,3	48,0	60,3	58,7	60,3	55,9	-0,1	-2,8
HOUET	61,1	54,4	59,8	54,6	63,2	57,3	76,8	72,7	76,1	70,4	-0,7	-2,3
KOURITENGA	36,5	32,0	50,1	43,0	46,7	41,0	64,2	60,2	63,0	57,4	-1,2	-2,8
BOULGOU	44,8	37,4	42,0	38,0	49,9	43,4	63,6	59,4	62,3	58,5	-1,3	-0,9
BAZEGA	43,2	36,2	37,9	32,3	50,1	44,0	65,1	62,8	63,1	58,1	-2,0	-4,7
GANZOURGOU	34,2	27,4	28,1	23,6	52,2	42,6	66,1	63,1	62,9	56,0	-3,3	-7,1
NAHOURI	42,9	36,8	50,8	44,3	48,0	43,2	86,8	97,5	83,1	78,8	-3,6	-18,8
KOMPIEMGA	47,1	40,5	41,6	36,7	62,4	51,6	75,7	67,3	70,8	62,4	-4,9	-4,9
LERABA	32,1	26,5	38,7	31,0	51,9	45,5	63,3	59,9	58,4	53,7	-5,0	-6,2
SOUROU	47,7	40,3	41,8	35,0	52,0	43,7	64,1	58,1	58,5	51,2	-5,6	-6,9
IOBA	41,4	31,9	49,2	38,4	41,0	33,1	70,9	67,8	65,2	59,5	-5,7	-8,3
LES BALE	41,5	34,7	45,1	39,3	42,5	36,1	65,8	61,1	58,5	57,7	-7,3	-3,3
MOUHOUN	46,0	41,7	41,5	36,8	45,6	42,4	62,9	61,8	55,1	52,1	-7,8	-9,7
SISSILI	39,9	35,5	40,4	36,0	42,9	37,3	71,2	69,3	60,9	56,2	-10,3	-13,1
TUY	30,0	22,7	36,1	27,5	46,0	36,6	59,1	51,8	45,1	39,4	-14,0	-12,4
<b>BURKINA FASO</b>	<b>44,9</b>	<b>38,2</b>	<b>46,9</b>	<b>40,3</b>	<b>52,9</b>	<b>45,4</b>	<b>66,0</b>	<b>61,5</b>	<b>70,0</b>	<b>64,1</b>	<b>4,0</b>	<b>2,6</b>

Source : DEP MEBA

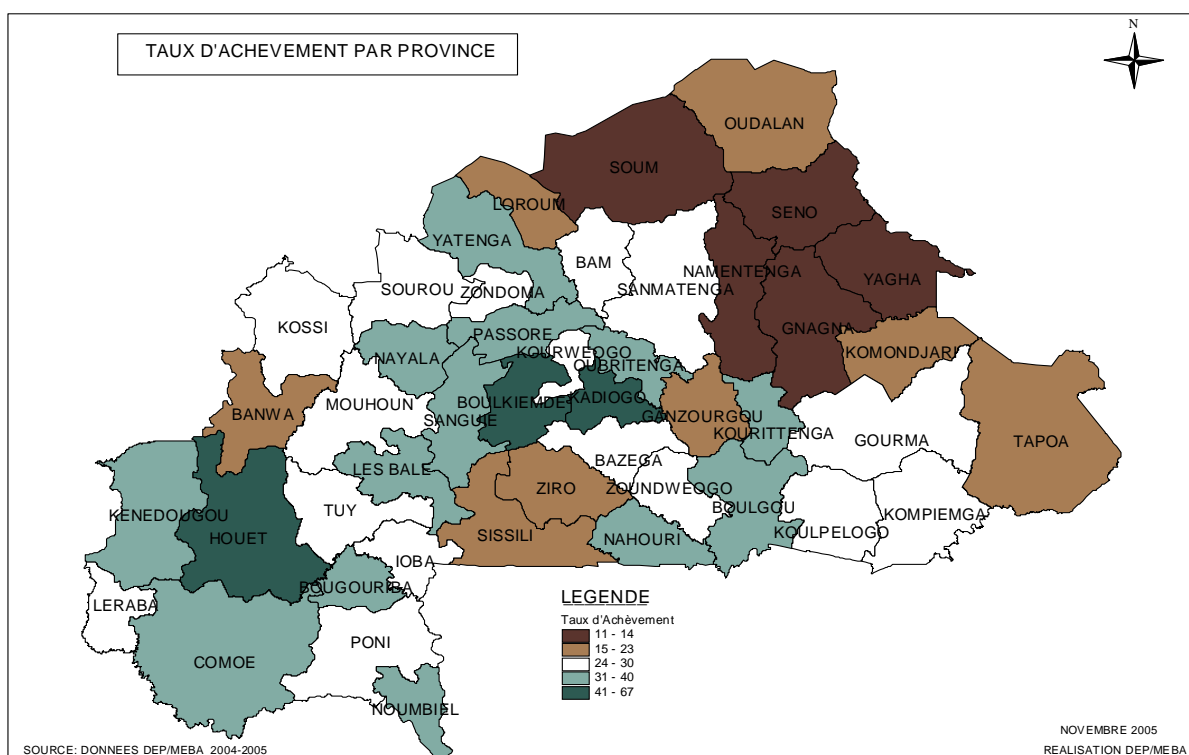
## L'achèvement de la scolarité au Burkina Faso.

Le taux d'achèvement permet de connaître la proportion d'enfants qui terminent leur cycle par rapport à la population ayant l'âge légal de le terminer (12 ans au Burkina Faso). On le calcule de deux façons différentes selon ce que l'on entend par achèvement. La première, utilisée par l'UNESCO met l'accent sur le fait qu'un élève entré au CM2 sait lire et écrire et de fait, il a achevé son cycle primaire. La seconde estime, elle, que l'achèvement du cycle intervient lorsque l'enfant a passé avec succès l'examen du CEP sanctionnant le cycle primaire. C'est la définition de l'UNESCO qui est utilisée dans cette synthèse.

Les variables comme l'environnement de l'école, la qualité de l'enseignement et la volonté des parents d'envoyer leurs enfants à l'école influent considérablement sur l'achèvement de la scolarité de l'enfant. Rappelons quelques évidences : un enfant peut arrêter l'école avant d'atteindre le CM2 pour de multiples raisons comme celles de l'éloignement par rapport au domicile, celles de la qualité (le contenu de l'enseignement) perçue comme trop faible par les parents, ou encore l'absentéisme des enseignants. Il se peut aussi que l'école soit proche du domicile, être de qualité mais n'offrant pas tous les niveaux. Il est aussi possible que l'arbitrage pour les parents d'envoyer un enfant ou non à l'école repose sur des opportunités budgétaires, le coût à supporter pour envoyer son enfant étant trop lourd à supporter. Souvent, l'explication trouve ses origines dans tous ces facteurs. C'est la raison pour laquelle, le taux d'achèvement ne peut évoluer que lentement et son amélioration passe par des politiques d'amélioration de l'environnement de l'école, des politiques de construction de nouvelles classes, et l'amélioration de la qualité des enseignements. Autant de choix stratégiques qui s'inscrivent dans une politique de long terme.

En 2004/2005, le taux d'achèvement a augmenté de 0,8 point de pourcentage. Un résultat faible et assez homogène dans les provinces. Excepté le Kadiogo, moins d'un enfant sur deux achève son premier cycle, et dans un tiers des provinces, le résultat est encore plus faible car, moins d'un enfant sur quatre réussit à entrer au CM2. Ce sont les provinces les plus urbanisées qui présentent les meilleurs taux, mais il faut noter l'important écart entre le Kadiogo (première province) et le Houet : près de 20 points de pourcentage. Les 14 dernières provinces sont parmi les provinces prioritaires. Seuls le Nounbiel, le Poni et la Kossi émergent du groupe.

Carte N° 4. Le taux d'achèvement, Burkina Faso, 2004/05



Le regard sur le taux d'achèvement des filles n'apporte pas de grands bouleversements au classement. Si le taux s'est amélioré par rapport à l'an dernier, notamment dans le Noumbiel, la Kossi et le Mouhoun, dans toutes les provinces, ce sont les filles qui achèvent le moins leur scolarité, un constat encore plus sévère dans le Séno, le Yagha et le Soum. Le Kenedougou, le Yatenga et la Leraba sont les provinces où comparativement aux garçons, les écarts sont plus importants en défaveur des filles.

**Tableau N°3 : Evolution du Taux d'achèvement, selon le genre, Burkina Faso, 2003/2004-2004/05**

	TOTAL		FILLES	
	2003/04	2004/05	2003/04	2004/05
KADIOGO	69,1	67,1	69,8	65,9
HOUET	49,0	47,6	45,5	44,4
BOULKIEMDE	43,0	46,0	34,0	38,5
COMOE	38,4	40,0	32,0	31,0
NAHOURI	33,0	39,8	31,1	36,3
NAYALA	35,2	35,9	33,5	34,6
KOURITTEGA	29,7	35,1	25,9	30,4
YATENGA	37,0	35,0	27,0	25,6
OUBRITENGA	31,3	34,1	27,5	31,2
NOUMBIEL	21,4	33,4	14,0	26,2
PASSORE	37,9	33,2	29,7	26,5
KENEDOUGOU	29,9	32,6	22,3	20,7
BOULGOU	29,4	31,7	26,3	30,3
SANGUIE	32,3	31,1	28,2	29,6
BOUGOURIBA	39,1	30,9	29,2	23,0
LES BALE	26,8	30,7	24,5	26,8
PONI	27,8	30,2	22,2	22,5
KOSSI	17,9	29,6	15,3	23,7
IOBA	25,2	28,6	20,3	23,3
KOURWEOGO	29,3	28,5	21,5	21,8
MOUHOUN	24,0	28,0	21,6	27,2
KOMPIENGA	22,8	27,9	18,3	22,4
SANMATENGA	23,2	26,6	16,7	19,9
LERABA	27,6	26,6	21,2	18,9
BAZEGA	32,6	26,0	28,7	24,5
ZONDOMA	31,3	25,8	21,1	18,2
TUY	22,5	25,7	17,6	20,1
BAM	20,3	25,5	15,0	20,1
GOURMA	25,2	25,4	21,9	22,9
ZOUNDWEOGO	25,4	25,3	22,8	23,9
SOUROU	24,6	24,8	20,2	20,9
KOULPELOGO	20,8	23,5	17,0	19,5
LOROUM	18,9	23,1	10,5	12,8
SISSILI	24,7	22,7	22,0	19,3
GANZOURGOU	26,2	22,1	20,8	18,8
BANWA	22,0	21,8	14,6	17,0
ODALAN	14,0	18,7	10,3	13,7
KOMONDJARI	15,3	17,9	11,8	14,0
ZIRO	14,7	17,7	12,4	13,8
TAPOA	14,1	17,4	9,6	12,8
NAMENTENGA	16,4	14,4	11,0	10,7
GNAGNA	13,1	12,8	10,3	10,9
SENO	9,4	12,6	8,6	8,7
YAGHA	11,2	11,7	7,6	7,9
SOUM	11,3	11,1	7,8	8,7
<b>BURKINA FASO</b>	<b>32,0</b>	<b>32,8</b>	<b>27,9</b>	<b>28,7</b>

Source: DEP du MEBA

## La scolarisation au Burkina Faso : une approche par les profils de scolarisation

Le taux brut de scolarisation apporte un regard sur la capacité d'accueil du système éducatif mais ne renseigne pas sur la réalité de la scolarisation pour tous les niveaux. Ainsi, il est une moyenne de la fréquentation sur le cycle alors qu'une approche par niveau peut rendre la réalité plus complexe. C'est de cette approche qu'il est question et qui porte le nom de profil de scolarisation.

Il existe une famille de profils de scolarisation et tous sont des indicateurs de couverture qui permettent de fournir "une photographie instantanée" de tous les niveaux en terme d'accès. En d'autres termes, le profil de scolarisation est une suite de taux d'accès aux différents niveaux.

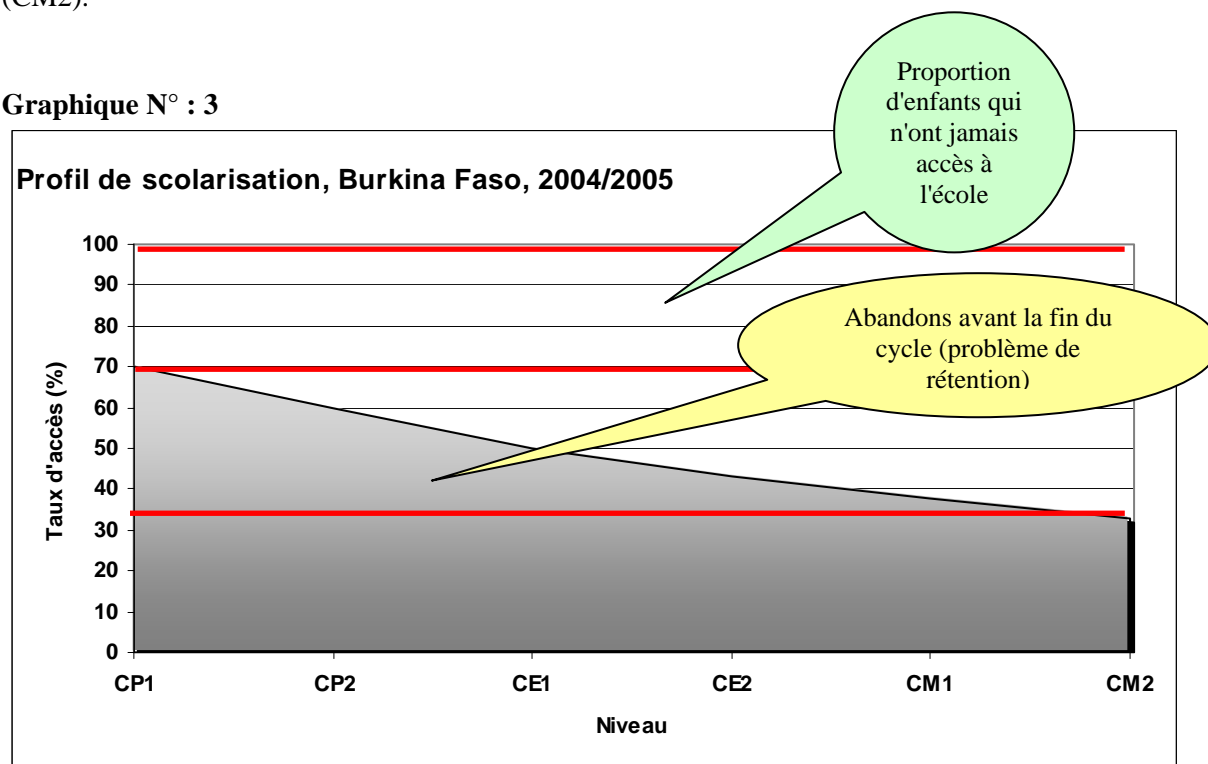
**Tableau N° 4 : Profil de scolarisation, Burkina Faso, 2004/2005**

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
<b>Profil de scolarisation transversal</b>	70,0	59,6	50,2	42,9	37,8	32,8
<b>Profil de scolarisation pseudo longitudinal</b>	70,0	62,7	60,0	55,6	52,0	47,4
<b>Profil de rétention pseudo longitudinal</b>	100,0	89,6	85,7	79,4	74,4	67,8

Cette famille se décompose en trois types de profils : **le profil de scolarisation transversal** qui nous renseigne sur l'accès actuel à chaque niveau en fonction de l'âge normal de fréquentation du niveau. La méthode consiste à rapporter le nombre d'élèves non redoublants de chaque niveau à la population d'âge scolaire correspondant. Ce type de profil permet de minimiser l'influence de la taille des cohortes car, il ne prend en compte que les enfants à un niveau donné et ceux qui ont l'âge prescrit pour le fréquenter. On ne raisonne donc que sur une seule année.

A ce titre, le premier point est le Taux brut d'admission (c'est-à-dire le rapport entre le nombre de nouveaux entrants et la population ayant l'âge de fréquenter ce niveau) et le second est le taux d'achèvement (c'est-à-dire la proportion d'une cohorte qui atteint la dernière année). Idéalement, 100% des enfants entrent à l'école et 100% achèvent leur cycle. Au Burkina, 70% des enfants en âge de fréquenter le CP1 ont effectivement fait leur entrée dans le système. Au CP2, ils ne sont plus que 59,6%. Ce nombre baisse avec les niveaux et seulement 33% de la cohorte vont achever leur cycle. Autrement dit, concernant la couverture du système par rapport à la population scolarisable, on observe que sur 100 enfants d'une cohorte, seuls 33 arrivent à la fin de l'enseignement primaire (CM2).

**Graphique N° : 3**



Si on considère que l'un des objectifs de l'Education pour Tous est d'achever le cycle (ou de valider au moins cinq années d'études au primaire) pour que les chances d'être alphabétisé soient fortes, on peut estimer que seuls environ 70% des entrants de CP1 sont dans cette situation.

**Le profil de scolarisation en pseudo longitudinal** jette un regard sur l'avenir et nous renseigne, compte tenu des conditions d'aujourd'hui en matière de taux de promotion et de redoublement, sur le parcours scolaire des élèves qui sont entrés dans le cycle en 2004/2005. Il permet de répondre à la question suivante : compte tenu des conditions du système éducatif aujourd'hui, sur les 70 enfants qui sont entrés en 2004/05, combien vont rester et atteindre le CM2 dans 6 ans ? Au CP2, il n'en restera plus que 63, au CE1 60, 56 au CE2, 52 au CM1 et 47 atteindront le CM2. Au total, deux (2) enfants sur trois (3) au Burkina auront eu la chance d'achever son cycle primaire.

A partir de ce type de profil, on peut considérer le nombre d'enfants qui vont survivre dans le système éducatif en rapport avec le nombre des entrants. La référence pour ce type de calculs est le taux de rétention, qui découle du **profil de rétention dit pseudo longitudinal**. Le taux de rétention permet de répondre à la question suivante : sur 100 enfants qui sont entrés dans le système éducatif du primaire, combien font pouvoir accéder au CM2 ? La réponse découle du profil précédent. Exemple: si on sait que 62,7 enfants ont survécu au CP2 sur les 70. Combien d'enfants vont survivre sur 100 ? Autrement dit, quel est le taux de survie du CP2 ? C'est une règle de trois que l'on peut appliquer. La réponse est  $62,7/70 * 100 = 89,6\%$  pour le CE1, si on sait que sur les 70, il y en aura 60, cela signifie que le taux de survie est  $(60/70*100) 85,7\%$ . Pour le CM2, le taux est de  $67,8\%$   $(47,4/70*100)$ . Il signifie qu'un enfant entré en 2004/05 au CP1, a près de 68% de chance de survivre et d'atteindre le CM2. On peut aussi dire que sur 100 enfants entrés au CP1, 68 vont atteindre le CM2.

La méthode pseudo longitudinale conforte donc l'impression d'amélioration du système éducatif. Si on se fie aux données datant de la fin des années 90, on peut constater une nette amélioration de la scolarisation et celle de la rétention du système. En effet, le Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN)<sup>1</sup>, dans son second chapitre souligne, sur cette période, un taux brut d'admission proche des 40% et une rétention proche des 60%. La réalité aujourd'hui est bien meilleure dans la mesure où le TBA atteint les 70% avec une rétention proche des 68%.

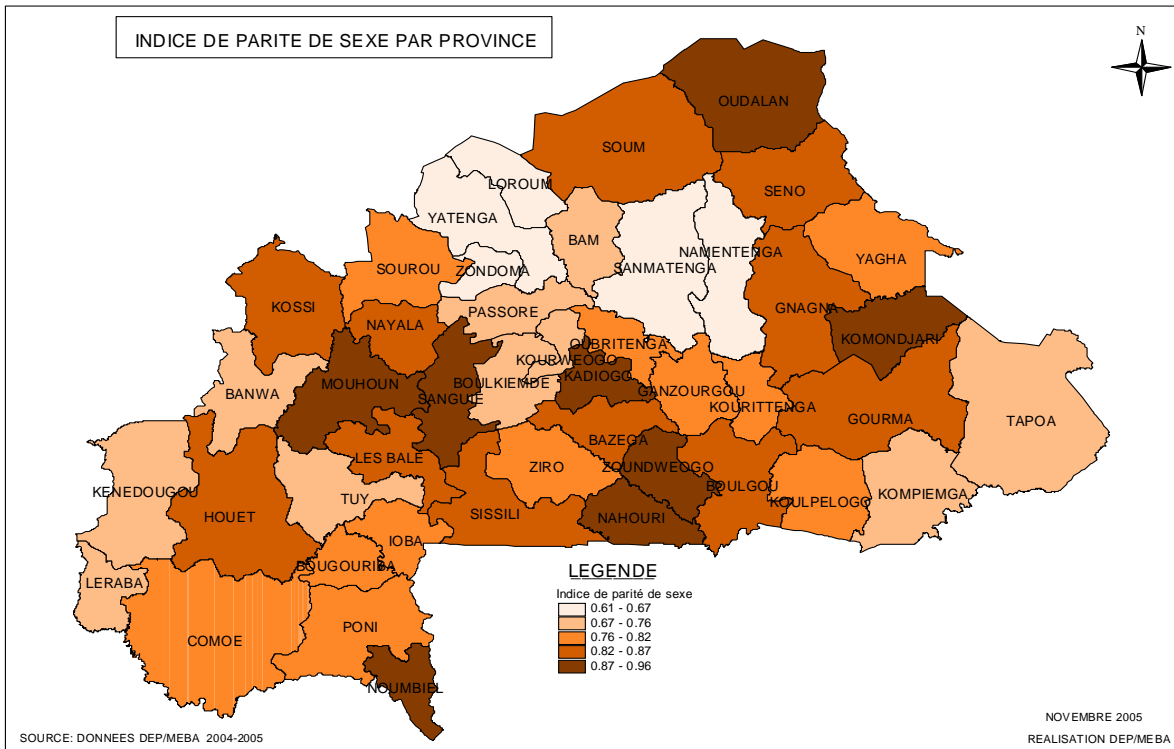
## **Les Indicateurs de genre.**

Le chemin vers l'équité et l'un de ses corollaires, la parité filles-garçons est encore long. Certes, le pays a fait d'incontestables progrès comme en témoigne le nombre moyen de filles pour 100 garçons qui s'est amélioré de 70 filles à 78 filles en 5 années. Les efforts des politiques publiques, en particulier la sensibilisation et la mobilisation des collectivités ont permis cette hausse importante, en particulier pour les 15 provinces qui sont au-dessus de cette moyenne (dont 6 provinces à statut prioritaire). Ce bilan doit néanmoins être nuancé au regard de l'Indicateur de parité des sexes (rapport des TBS féminin et masculin) dans la mesure où seulement le Kadiogo et quelques autres provinces comme le Nahouri, l'Oudalan, la Komondjari et le Nounbiel sont proches d'atteindre la parité.

---

<sup>1</sup> Coûts, financement et fonctionnement du système éducatif du Burkina Faso; contraintes et espaces pour la politique éducative, rapport rédigé sous la direction générale de M. Makha Ndao, Responsable de la Banque Mondiale pour l'éducation au Burkina Faso en décembre 2000.

**Carte N° 5. Indice de parité des sexes, Burkina Faso, 2004/2005**



**Tableau 5. Indicateurs de genre selon la province, Burkina Faso, 200/01-2004/05**

	Nombre de filles pour 100 garçons					% de filles dans l'effectif total					IPS	
	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2003/04	2004/05
KADIOGO	96	97	98	98	98	49,0	49,2	49,4	49,6	49,5	0,96	0,96
NAHOURI	70	72	74	85	85	41,0	41,8	42,4	46,0	46,0	0,93	0,93
OUDALAN	66	67	71	79	83	39,6	40,1	41,4	44,1	45,5	0,87	0,92
MOUHOUN	76	76	79	81	83	43,1	43,3	44,0	44,8	45,5	0,89	0,92
KOMANDJARI	64	72	71	74	81	39,0	41,8	41,5	42,5	44,6	0,84	0,91
NOUMBIEL	60	64	68	72	79	37,6	39,2	40,5	41,7	44,0	0,83	0,91
SANGUIE	74	77	77	82	82	42,6	43,4	43,6	45,0	45,0	0,90	0,90
ZOUNDWEOGO	73	75	76	81	82	42,1	43,0	43,3	44,8	45,1	0,89	0,90
HOUET	79	80	81	82	83	44,2	44,6	44,7	45,1	45,3	0,86	0,87
BOULGOU	71	72	74	77	79	41,5	42,0	42,4	43,6	44,1	0,85	0,87
SISSILI	69	70	71	77	77	41,0	41,2	41,7	43,6	43,5	0,87	0,86
GOURMA	73	74	75	80	81	42,0	42,4	42,7	44,6	44,6	0,86	0,86
BAZEGA	71	72	75	79	81	41,5	41,9	42,7	44,3	44,8	0,84	0,85
NAYALA	75	76	77	78	78	42,9	43,1	43,4	43,8	43,8	0,85	0,85
KOSSI	68	71	75	79	81	40,4	41,6	42,9	44,1	44,7	0,83	0,85
GNAGNA	58	63	66	75	79	36,9	38,5	39,8	42,7	44,0	0,79	0,84
SENO	67	70	69	75	76	40,1	41,2	40,9	42,7	43,3	0,82	0,84
LES BALE	69	70	71	74	79	40,8	41,2	41,6	42,7	44,0	0,79	0,84
SOUM	61	63	67	73	79	38,1	38,5	40,1	42,1	44,3	0,76	0,83
KOURITTEGA	70	72	74	77	79	41,1	41,9	42,4	43,4	44,0	0,80	0,82
YAGHA	70	72	71	77	78	41,2	42,0	41,5	43,6	43,9	0,81	0,82
OUBRITENGA	74	75	75	77	78	42,6	43,0	42,9	43,5	43,8	0,81	0,82
PONI	63	66	68	71	72	38,6	39,9	40,5	41,4	41,9	0,80	0,81
ZIRO	63	65	66	72	73	38,5	39,5	39,8	42,0	42,1	0,81	0,81
COMOE	69	71	71	75	76	40,9	41,5	41,6	42,7	43,1	0,79	0,80
KOULPELOGO	62	63	63	68	71	38,2	38,6	38,7	40,6	41,6	0,76	0,79
SOUROU	66	68	70	73	73	39,9	40,6	41,0	42,1	42,3	0,78	0,78
IOBA	56	58	61	68	72	36,0	36,9	37,9	40,6	41,8	0,74	0,78
GANZOURGOU	63	65	67	74	74	38,5	39,5	40,1	42,4	42,5	0,78	0,78
BOUGOURIBA	60	60	61	67	69	37,3	37,6	38,0	40,0	40,9	0,74	0,77
LERABA	56	60	65	70	73	36,1	37,3	39,3	41,3	42,0	0,74	0,76
KENEDOUGOU	57	59	61	69	71	36,5	37,2	37,8	40,7	41,5	0,73	0,76
BOULKIEMDE	67	68	68	70	72	40,0	40,4	40,6	41,2	42,0	0,73	0,76
KOMPIENGA	62	64	66	71	71	38,4	39,0	39,7	41,5	41,4	0,75	0,75
BANWA	56	59	60	65	67	36,1	37,2	37,5	39,5	40,1	0,71	0,74
TAPOA	58	59	61	65	71	36,8	37,3	37,7	39,5	41,4	0,68	0,73
TUY	56	58	59	64	67	35,9	36,5	37,0	39,1	39,9	0,69	0,72
BAM	60	63	66	70	73	37,4	38,8	39,9	41,3	42,1	0,69	0,72
KOURWEOGO	57	57	59	64	68	36,3	36,4	37,1	39,0	40,5	0,66	0,71
PASSORE	58	59	61	64	68	36,7	37,1	38,0	39,2	40,3	0,67	0,70
SANMATENGA	56	57	58	62	65	35,8	36,4	36,8	38,1	39,5	0,63	0,67
NAMENTENGA	52	58	59	63	64	34,4	36,6	37,1	38,6	39,1	0,65	0,67
YATENGA	56	57	59	62	65	35,8	36,5	37,1	38,2	39,3	0,61	0,63
LOROUM	44	47	51	56	60	30,4	31,9	33,8	35,9	37,6	0,57	0,61
ZONDOMA	53	53	54	58	65	34,6	34,5	35,2	36,8	39,4	0,54	0,61
<b>BURKINA FASO</b>	<b>70</b>	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>76</b>	<b>78</b>	<b>41,3</b>	<b>41,8</b>	<b>42,1</b>	<b>43,2</b>	<b>43,7</b>	<b>0,80</b>	<b>0,82</b>

Source : DEP MEBA

## Classement des provinces selon leur performance sur les objectifs du PDDEB

Il est difficile de comparer les efforts des provinces dans la réalisation des objectifs du PDDEB pris d'un seul tenant. Certes, on peut dire qu'une province se distingue par rapport à une autre sur un point spécifique, comme la scolarisation par exemple. Mais qu'en est-il si on souhaite comparer les provinces entre elles par rapport à un objectif (réussir le PDDEB) multidimensionnel (scolarisation, admission, genre, achèvement et alphabétisation) ?

Pour réussir une telle entreprise, il est nécessaire d'imaginer un indice composite pour chaque province qui résumera l'ensemble des efforts provinciaux sur chacun des objectifs. C'est la raison pour laquelle, un indice spécial, appelé Indice IPDDEB a été créé. Il s'agit d'un indice qui mesure le niveau moyen atteint par une province dans l'optique de l'Education Pour Tous (EPT). A ce titre, il prend en compte les principaux objectifs du PDDEB et ceux de l'EPT : le niveau du taux brut de scolarisation, le niveau du taux brut d'admission, le niveau du taux d'achèvement et celui de l'indice de parité des sexes pour le secteur formel. Cette année, une nouvelle variable intitulée « Alpha<sup>2</sup> » a été ajoutée pour tenir compte de l'effort des provinces en matière d'Alphabétisation. L'indice est une mesure de l'effort que les provinces réalisent en matière d'atteinte des objectifs du PDDEB. Il permet de ranger les provinces *les unes par rapport aux autres* et de les situer sur le difficile travail qu'elles réalisent sur le terrain.

Il se calcule de manière similaire à l'indice africain de développement EPT même si les intrants ne sont pas les mêmes. Le travail se fait en deux étapes.

### ❖ Première étape.

Pour chacune des cinq composantes et pour chacune des provinces, on calcule une mesure relative (appelée recentrée) de la façon suivante :

TBS recentré = (TBS province X – TBS le plus bas de toutes les provinces) / (le TBS le plus élevé de toutes les provinces – le TBS le plus bas de toutes les provinces). Cette approche, dite de normalisation, chaque indicateur provincial est défalqué de la valeur minimale observée sur l'ensemble des provinces et il est rapporté à l'écart entre la valeur maximale et la valeur minimale observée, permet de mieux comparer les provinces entre elles.

### ❖ Seconde étape : Après avoir calculé les indicateurs recentrés, il est facile de calculer une moyenne simple sur tous les indicateurs recentrés et d'obtenir ainsi l'Indice IPDDEB.

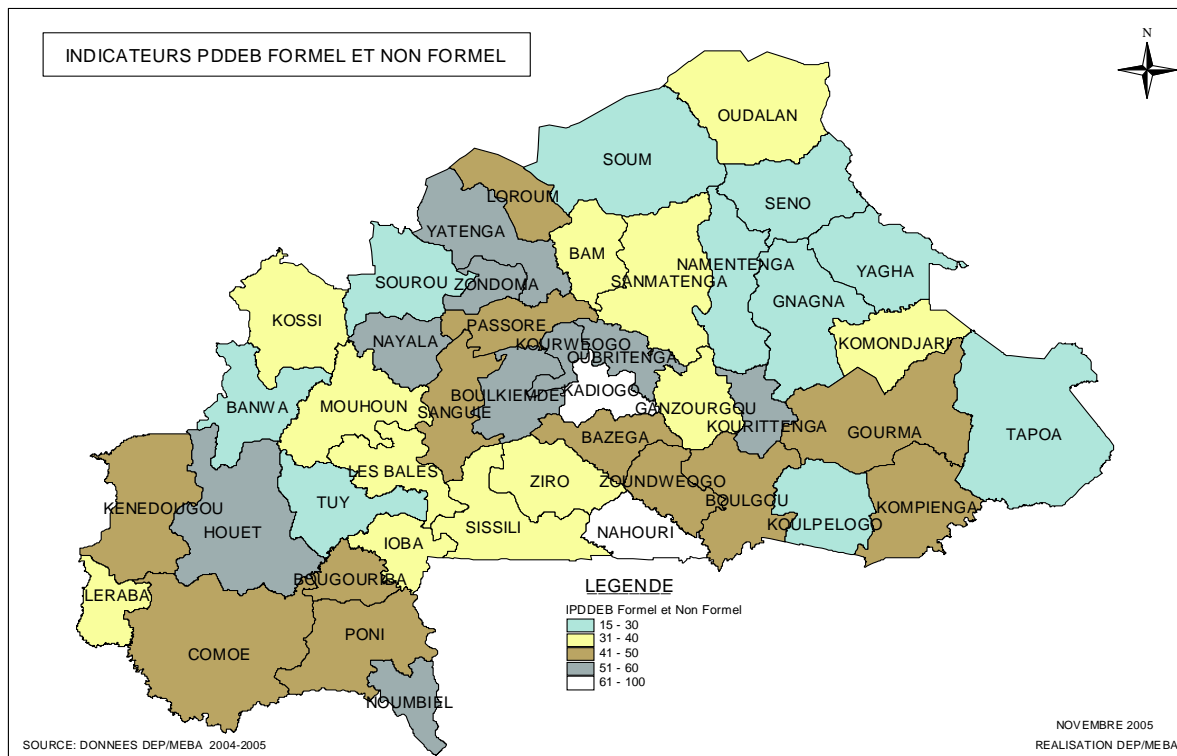
### Conséquences

Il devient possible de classer les provinces selon leur performance sur la base de multiples critères réunis en un indice composite. Il faut garder à l'esprit qu'un indicateur recentré égal à 100 ne signifie nullement que la province a atteint ses objectifs, mais simplement qu'elle est la plus performante sur le domaine de l'indicateur. Par exemple, le Kadiogo a de nombreux indicateurs recentrés performants (égaux à 100) qui soulignent que cette province est en tête parmi ses consœurs. Dans le même esprit, son indice Alpha recentré est très bas et ne signifie pas non plus que l'alphabétisation n'existe pas, mais que ce n'est pas une priorité par rapport à d'autres provinces comme celles de l'Est du pays. Dans le même esprit, un indicateur recentré égal à 0 ne signifie pas que la province ne travaille pas à l'amélioration de cet indicateur. Elle est simplement classée dernière au regard des efforts de toutes les autres provinces.

---

<sup>2</sup> L'indicateur Alpha est calculé en rapportant le nombre d'apprenants en AI et FCB à la population alphabétisable de 15 à 45 ans.

**Carte N°6. Indicateur IPDDEB, Burkina Faso, 2004/2005**



**Quelles sont les premières tendances qui se dégagent de l’IPDDEB ?**

Considérons d’abord, l’IPDDEB qui ne prend pas en compte les aspects liés à l’alphabétisation.

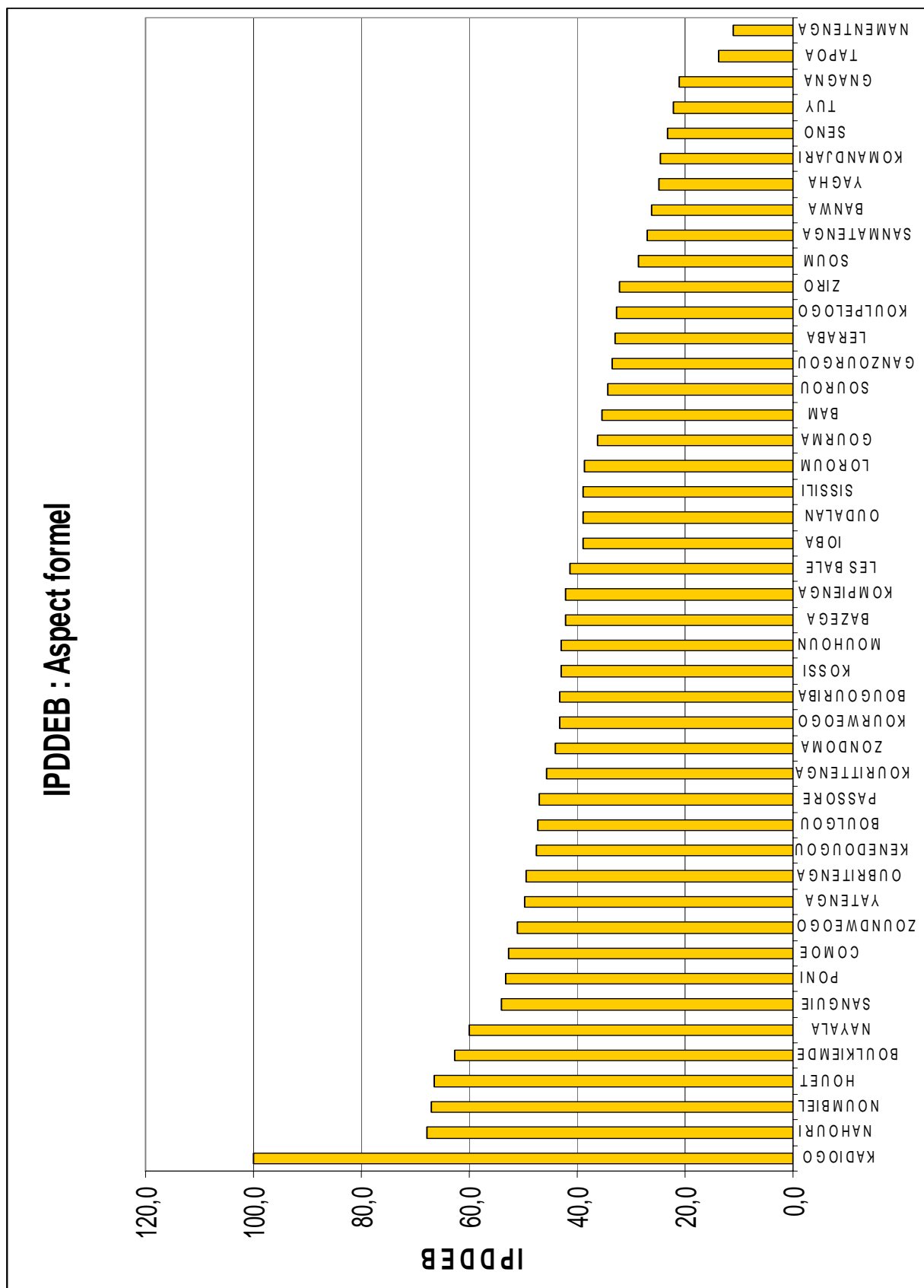
Sans surprise, le Kadiogo arrive en tête. La province occupe les premières places pour tous les indicateurs. Il est donc normal de la voir occuper le premier rang. Il est beaucoup plus surprenant de constater que d’autres provinces comme le Houet et le Boulkiemdé soient aussi mal classées compte tenu de l’environnement urbain qui leur est favorable. Le Nahouri et le Nounbiel font mieux grâce à un TBA plus fort et surtout grâce à une amélioration de la lutte contre les disparités de genre. Ces deux provinces scolarisent moins que le Houet et le Boulkiemdé mais réussissent mieux grâce à une bonne dynamique dans l’admission en CP1, ce qui est de bons augures sur l’avenir de la scolarisation dans leur province. Notons que le Nahouri était déjà parmi les provinces les mieux classées l’année dernière.

Un autre résultat, logique, ressort du classement des provinces prioritaires qui fait apparaître que 14 d’entre elles, occupent les dernières places. C’est dans ces provinces que les élèves achèvent le moins leur cycle et où les écoles accueillent le moins d’enfants. L’Oudalan et la Kossi ne figurent pas dans les 14, grâce à l’indicateur de disparité des sexes qui leur est favorable mais leur score en scolarisation reste conforme aux résultats des 14 autres. Le Nounbiel qui à la lumière des commentaires passés, a obtenu d’excellents résultats dans tous les domaines, fait avec le Poni l’exception des provinces prioritaires.

La Sissili, le Loroum, le Bam et le Sourou ne font pas partie des provinces prioritaires mais une attention particulière devrait leur être portée. Elles obtiennent des valeurs moyennes pour leurs indices proches des 14 provinces prioritaires les plus faibles et ne doivent leur classement qu’à la forte valeur d’un indicateur (par exemple le TBA pour le Loroum ou l’IPS pour le Sourou).

Un tiers des provinces tirent vers le haut l’IPDDEB du Burkina, dont 2 provinces prioritaires.

**Graphique N° 4 :**  
**Indicateur IPDDEB ventilé selon la province, 2004/2005**  
**(Classement Formel)**



Source : Calculs DEP MEBA

L'apport de l'indice Alpha dans le calcul de l'IPDDEB modifie le classement mais les grandes tendances restent les mêmes. Les provinces fortement urbanisées maintiennent leur classement, malgré des efforts en alphabétisation relativement faibles (cas du Kadiogo où l'indice est le plus faible avec le Banwa). Le Nounbiel et le Nahouri se maintiennent, signe d'un équilibre entre le formel et le non formel. Par contre, l'Oubritenga profite de ses efforts en alphabétisation pour se hisser au 3<sup>ème</sup> rang. La Sissili et le Sourou sont encore mal classés. Il faut aussi noter que la Komondjari est la province qui aura fait le plus d'efforts en alphabétisation. Rappelons qu'un indicateur alpha recentré élevé (ou faible) signifie uniquement que l'effort en matière d'alphabétisation est fort (ou faible) par rapport aux efforts des autres provinces. Un indicateur nul ne signifie pas une absence d'alphabétisation, mais simplement que la province fournit moins d'efforts que ses consoeurs.

**Tableau N°6 : Indicateur IPDDEB ventilé selon la province, Burkina Faso, 2004/2005**  
(Classement Formel et Non formel)

	Indicateurs du formel				Indicateur du non formel	IPDDEB	
	TBS recentré	TBA recentré	TACH recentré	IPS recentré	Alpha recentré	Formel	Formel & Non formel
KADIOGO	100,0	100,0	100,0	100,0	0,6	100,0	80,1
NAHOURI	58,6	70,2	51,2	91,0	66,5	67,8	67,5
OUBRITENGA	44,8	52,5	41,1	59,3	98,6	49,4	59,2
NOUMBIEL	46,4	95,6	39,8	86,4	26,5	67,0	58,9
HOUET	66,7	58,3	65,1	75,4	14,6	66,4	56,0
BOULKIEMDE	65,7	80,3	62,3	42,2	26,1	62,6	55,3
NAYALA	58,4	66,9	44,4	69,8	27,8	59,9	53,5
KOURWEOGO	48,9	64,5	31,1	28,6	91,9	43,3	53,0
YATENGA	60,8	87,3	42,6	7,8	60,5	49,6	51,8
ZONDOMA	54,3	95,7	26,2	0,0	82,0	44,0	51,6
KOURITTENGA	43,6	35,9	42,8	60,2	73,0	45,6	51,1
PONI	50,4	70,1	34,0	58,5	32,1	53,3	49,0
COMOE	52,1	52,5	51,5	54,4	34,1	52,6	48,9
SANGUIE	46,8	51,4	35,6	82,4	26,3	54,1	48,5
KOMPIENGA	48,8	49,2	30,0	40,3	70,0	42,1	47,7
ZOUNDWEOGO	44,5	52,4	25,3	82,3	29,5	51,1	46,8
BAZEGA	36,5	36,0	26,5	70,0	56,1	42,3	45,0
LOROUM	49,2	82,8	21,5	0,9	65,8	38,6	44,0
GOURMA	26,5	21,3	25,5	71,5	73,4	36,2	43,6
PASSORE	52,8	69,6	39,4	26,1	29,4	47,0	43,4
BOUGOURIBA	44,7	47,7	35,3	45,4	43,8	43,3	43,4
BOULGOU	44,4	34,7	36,8	73,5	26,5	47,3	43,2
KENEDOUGOU	46,0	63,1	38,4	43,0	13,6	47,6	40,8
KOMANDJARI	0,0	0,0	12,1	86,6	100,0	24,7	39,8
LERABA	33,2	28,0	27,6	43,7	62,5	33,1	39,0
UDALAN	16,8	35,2	13,5	89,8	36,3	38,8	38,3
BAM	38,7	46,0	25,7	31,4	45,3	35,5	37,4
IOBA	35,8	39,7	31,2	49,4	30,9	39,0	37,4
GANZOURGOU	29,3	35,7	19,6	49,2	47,1	33,4	36,2
MOUHOUN	31,4	22,5	30,1	87,5	7,0	42,9	35,7
LES BALE	36,1	28,2	35,0	65,5	13,4	41,2	35,7
KOSSI	35,4	33,5	33,0	69,7	3,2	42,9	35,0
ZIRO	27,6	31,2	11,7	58,2	45,9	32,2	34,9
SISSILI	29,5	32,4	20,7	72,6	9,5	38,8	32,9
SANMATENGA	31,2	30,8	27,7	18,7	55,3	27,1	32,7
SOUROU	34,1	28,2	24,4	50,0	13,2	34,2	30,0
KOULPELOGO	29,4	28,5	22,1	51,0	17,8	32,8	29,8
SOUM	14,3	37,6	0,0	62,9	26,5	28,7	28,2
GNAGNA	6,5	8,9	2,9	65,9	36,2	21,1	24,1
SENO	6,9	18,3	2,6	65,6	24,1	23,4	23,5
YAGHA	10,1	28,6	1,0	60,0	12,9	24,9	22,5
BANWA	26,5	23,0	19,0	36,6	0,0	26,3	21,0
TUY	25,8	5,4	26,0	31,6	15,9	22,2	20,9
TAPOA	6,3	2,1	11,2	35,7	30,6	13,8	17,2
NAMENTENGA	14,4	6,0	5,9	18,1	31,0	11,1	15,1
<b>BURKINA FASO</b>	<b>44,6</b>	<b>47,8</b>	<b>38,7</b>	<b>59,4</b>	<b>30,9</b>	<b>47,6</b>	<b>44,8</b>
Max	94,7	100,6	67,1	95,9	13,6	-	-
Min	26,4	41,9	11,1	60,7	0,9	-	-

Source : calculs DEP du MEBA

## Les infrastructures et les ressources humaines

**Tableau N° 7 : Répartition des salles de classes selon la province,  
Burkina Faso, 2000/2001-2004/2005**

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	Déficit 2004	Manque pour EPT
HOUET	1 283	1 330	1 385	1 512	1 598	509	1 332
SANMATENGA	581	644	686	750	806	126	1 146
BOULGOU	513	600	644	735	789	225	999
GNAGNA	264	314	356	405	451	-47	856
TAPOA	244	293	331	360	405	-59	723
SOUM	254	270	296	328	381	-6	658
NAMENTENGA	272	325	354	389	410	-23	657
BOULKIEMDE	790	902	976	1 035	1 158	114	627
KADIOGO	2 653	2 932	3 015	3 250	3 463	406	625
KOURITTENGA	393	444	459	504	545	75	559
YATENGA	1 154	1 161	1 238	1 272	1 373	-67	550
BANWA	249	299	347	366	415	14	549
PASSORE	537	559	585	607	664	83	531
MOUHOUN	377	415	449	487	524	-23	524
GANZOURGOU	409	463	492	572	647	-105	521
COMOE	473	509	524	551	593	94	516
GOURMA	279	317	330	373	429	-10	513
SENO	144	171	202	218	267	-33	485
BAM	336	372	391	431	463	32	474
KOSSI	283	340	397	444	501	-12	466
TUY	215	226	247	268	303	33	459
BAZEGA	379	415	435	454	463	6	450
SOUROU	336	338	354	369	385	20	431
SANGUIE	497	543	565	586	620	-11	425
KOULPELOGO	225	283	319	367	415	-36	400
ZOUNDWEOGO	376	417	445	479	533	-7	394
LES BALE	280	310	309	330	357	26	394
KENEDOUGOU	360	396	430	465	532	-1	388
SISSILI	290	296	320	343	369	-43	332
OUBRITENGA	372	446	477	526	586	-75	311
PONI	283	338	387	416	458	9	311
YAGHA	84	126	152	194	240	-63	291
IOBA	300	317	334	357	375	-53	259
LOUDALAN	133	131	167	185	221	-39	259
NAHOURI	175	193	209	212	238	85	248
ZIRO	147	185	224	283	315	-61	247
ZONDOMA	285	266	305	328	355	24	242
KOURWEOGO	217	242	260	277	299	14	224
NAYALA	299	321	339	341	370	13	207
LERABA	171	174	190	203	216	-13	197
LOROUUM	243	241	250	264	290	2	197
BOUGOURIBA	138	159	177	187	203	-20	118
KOMONDJARI	47	71	82	96	115	-63	82
NOUMBIEL	55	77	87	97	121	-7	76
KOMPIENGA	61	81	100	114	142	-20	62
<b>BURKINA FASO</b>	<b>17 456</b>	<b>19 252</b>	<b>20 621</b>	<b>22 330</b>	<b>24 403</b>	<b>1 014</b>	<b>20 315</b>

Source : DEP MEBA

**Tableau N° 8 : Répartition des écoles selon la province, Burkina Faso, 2000/2001-2004/2005**

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	Nombre d'écoles pour 1 000 enfants scolarisables
KOMONDJARI	29	29	38	43	49	5,0
NOUMBIEL	23	28	33	36	46	4,7
YATENGA	339	350	364	365	402	4,2
YAGHA	46	50	63	93	110	4,1
LOROUM	82	83	89	95	100	4,1
PONI	102	121	129	134	152	4,0
KOURWEOGO	70	74	85	93	101	3,9
KOMPIENGA	23	25	28	33	39	3,8
IOBA	97	100	102	112	120	3,8
KENEDOUGOU	110	120	126	139	170	3,7
ZIRO	73	78	88	93	103	3,7
OUBRITENGA	112	124	133	144	164	3,7
GANZOURGOU	135	140	163	189	213	3,6
ZONDOMA	88	89	91	97	108	3,6
NAYALA	86	88	92	96	104	3,6
KOSSI	125	127	140	151	168	3,5
ZOUNDWEOGO	120	124	127	132	160	3,5
SISSILI	94	94	101	110	120	3,4
LERABA	46	49	58	63	70	3,4
BOULKIEMDE	219	231	260	270	299	3,4
PASSORE	157	164	167	177	196	3,3
BAM	110	118	128	142	152	3,2
BOUGOURIBA	44	50	51	51	52	3,2
GOURMA	94	97	110	125	149	3,2
KADIOGO	517	546	577	597	638	3,1
SANGUIE	137	142	145	146	159	3,0
KOULPELOGO	77	88	103	113	124	3,0
COMOE	138	140	143	148	168	3,0
OULDALAN	49	47	55	60	72	3,0
BAZEGA	110	111	111	124	131	2,9
NAHOURI	52	52	53	54	69	2,8
MOUHOUN	118	119	121	134	146	2,8
NAMENTENGA	94	105	125	139	146	2,7
LES BALE	77	81	83	92	102	2,7
GNAGNA	103	109	132	147	174	2,7
KOURITTENGA	115	126	131	137	146	2,6
SANMATENGA	193	202	215	241	257	2,6
BANWA	100	110	119	124	126	2,6
SOUM	88	90	100	115	135	2,6
TAPOA	91	96	113	125	141	2,5
SOUROU	89	89	92	99	101	2,5
SENO	56	61	65	82	91	2,4
BOULGOU	157	164	174	197	214	2,4
HOUET	280	291	304	326	344	2,3
TUY	66	67	77	83	86	2,3
<b>BURKINA FASO</b>	<b>5 131</b>	<b>5 389</b>	<b>5 804</b>	<b>6 266</b>	<b>6 917</b>	<b>3,1</b>

Source : DEP MEBA

La répartition des salles de classes fait apparaître une grande dispersion dans les provinces. Le déficit en 2004/2005 en salles de classe se calcule en prenant le nombre d'élèves effectivement scolarisés que l'on rapporte à une norme de 50 enfants par salle pour déterminer le nombre de salles théoriques nécessaires auquel on soustrait le nombre de salles existant. Un chiffre positif indique un manque (ou un besoin) de salles de classes tandis qu'un chiffre négatif indique un excédent de salles de classe.

Le tableau N° 7 met en évidence les points suivants :

- Près de 900 salles de classes auraient dû être construites en 2004 /2005 pour respecter la norme de 50 enfants par salles de classe dans tout le pays. Toutefois, en ne considérant que les provinces qui font apparaître un besoin de construction, ce sont presque 2 000 salles qu'il aurait fallu construire pour la même période.
- 16 provinces prioritaires sur les 20 ont un excédent en salles de classe. Cela peut paraître curieux de prime abord, mais il faut garder à l'esprit que la répartition spatiale des écoles est mauvaise et que le nombre d'enfants par salle est inférieur à 50. Il y a donc pour ces provinces, un équilibre à rechercher : accompagner la construction des nouvelles salles de classe par des actions de sensibilisation destinées aux familles pour les convaincre de laisser leurs enfants fréquenter l'école. Les quatre autres provinces font apparaître un manque de construction, surtout pour le Sanmatenga.
- 9 provinces non prioritaires sont aussi concernées par ce phénomène d'excédents de salles. Le Sanguié et l'Oubritenga en particulier, sont touchés. Là encore, soit les sensibilisations sont insuffisantes, soit les choix de sites ont été mal faits.
- Un certain nombre de provinces ont manifesté un fort besoin de construction. Sans surprise, ce sont les provinces les plus urbanisées qui sont concernées : le Houet, le Kadiogo, le Boulgou, le Boulkiemdé et le Nahouri où les classes sont surchargées.
- Le KénéDougou et le Loroum sont les provinces les mieux équilibrées.

L'autre indicateur mis en évidence est le manque de salles de classe si l'éducation pour tous était une réalité en 2004. Autrement dit, de combien de salles de classes aurions nous eu besoin de construire si tous les enfants en âge d'aller à l'école s'y trouvaient effectivement, tout en respectant la norme de 50 enfants par classe.

Si tous les enfants étaient à l'école, il aurait fallu construire dans tout le pays plus de 20 000 salles de classe supplémentaires, dont plus de 12% dans le Sanmatenga et le Houet. En tenant compte des deux indicateurs et plus particulièrement des provinces prioritaires, il apparaît que les besoins en construction sont énormes malgré un excédent de salles de classe, confirmant ainsi la mauvaise répartition des salles dans ces provinces.

**Tableau 9. Evolution du nombre de salles de classe publiques,  
1998-2004 selon la province, Burkina Faso,**

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	Nombre de salles pour 1000 enfants scolarisables
KOMPIENGA	46	58	61	81	100	114	139	13,6
BOUGOURIBA	116	124	131	153	171	180	196	12,2
OUBRITENGA	327	344	355	421	454	499	543	12,1
NOUMBIEL	42	42	55	76	85	91	119	12,1
NAYALA	278	285	285	306	321	324	344	11,9
KOMONDJARI	27	43	47	71	82	96	115	11,7
PONI	261	277	280	334	379	402	447	11,6
BOULKIEMDE	718	752	751	824	880	937	1 035	11,6
YATENGA	901	938	961	972	1 013	1 036	1 089	11,3
SANGUIE	454	475	478	520	539	558	587	11,2
IOBA	278	291	292	301	316	333	350	11,0
ZIRO	136	147	147	183	222	280	307	10,9
ZOUNDWEOGO	340	369	367	408	429	462	500	10,8
LERABA	157	159	166	168	184	203	216	10,4
KOURWEOGO	192	203	203	218	232	247	264	10,1
ZONDOMA	256	260	269	260	278	287	301	10,1
GANZOURGOU	355	391	392	436	460	530	585	10,0
KOULPELOGO	187	216	225	282	317	362	408	10,0
COMOE	392	423	449	480	497	521	555	10,0
KENEDOUGOU	316	328	345	370	395	425	460	10,0
PASSORE	453	475	507	528	542	560	593	9,9
BAZEGA	346	354	370	401	423	443	452	9,9
LOROUM	179	187	184	188	192	227	240	9,8
SISSILI	257	267	271	285	291	321	343	9,8
KOSSI	216	249	253	308	357	401	448	9,3
LES BALE	260	275	275	301	300	322	345	9,2
NAHOURI	155	167	169	180	196	199	221	9,1
BAM	286	309	311	342	358	396	424	9,1
YAGHA	63	81	84	126	152	194	240	9,0
OULDALAN	121	132	130	128	164	177	216	9,0
SOUROU	301	311	320	321	336	349	364	8,9
KOURITTENGA	378	389	384	423	428	467	490	8,9
MOUHOUN	347	354	352	384	407	432	456	8,7
KADIOGO	1 474	1 530	1 543	1 627	1 654	1 686	1 729	8,5
BOULGOU	476	496	498	566	607	690	734	8,2
GOURMA	217	247	251	288	300	340	383	8,1
BANWA	209	225	225	274	310	330	375	7,8
TUY	196	204	204	215	235	256	288	7,6
NAMENTENGA	265	265	266	318	344	380	397	7,4
HOUET	882	905	925	976	1 000	1 050	1 087	7,4
SANMATENGA	485	530	532	595	623	670	714	7,3
SENO	122	141	141	168	192	210	258	6,9
TAPOA	199	240	241	289	318	342	380	6,7
GNAGNA	229	260	260	301	338	376	422	6,5
SOUM	185	199	209	223	237	266	311	6,0
<b>BURKINA FASO</b>	<b>14 080</b>	<b>14 917</b>	<b>15 164</b>	<b>16 619</b>	<b>17 658</b>	<b>18 971</b>	<b>20 470</b>	<b>9,2</b>

Source : DEP MEBA

La ventilation des salles de classes publiques et privées permet de constater dans quelle province la présence de l'Etat est la plus importante tout en se demandant si le privé peut se substituer. Assez curieusement, le Houet est la province non prioritaire où la présence de salles de classes publiques est la moins importante (en proportion de la population scolarisable). Si la part du privé est non négligeable, il reste que ce résultat confirme le gros besoin de construction de salles dans cette province. Un autre résultat surprenant concerne les provinces prioritaires. Presque la moitié d'entre elles se situe dans les derniers rangs pour le nombre de salles publiques. Par contre, ce manque de salles n'est pas comblé par le privé qui est presque inexistant. A l'opposé, la Kompienga et dans une moindre mesure, le Nombiel, la Komandjari et le Poni sont des provinces prioritaires où la présence de l'Etat est forte alors que le privé est quasi inexistant.

**Tableau N° 10.** Ventilation des enseignants selon la province, Burkina Faso, 2004/2005

Provinces	Enseignants à la craie			Enseignant dans les écoles		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
BAM	419	43	462	463	47	510
BANWA	339	26	365	374	35	409
BAZEGA	478	11	489	512	11	523
BOUGOURIBA	190	7	197	200	7	207
BOULGOU	745	50	795	838	55	893
BOULKIEMDE	1 003	120	1 123	1 167	129	1 296
COMOE	564	35	599	651	45	696
GANZOURGOU	568	53	621	603	60	663
GNAGNA	403	25	428	417	25	442
GOURMA	410	39	449	476	40	516
HOUET	1 233	461	1 694	1 545	549	2 094
IOBA	343	22	365	376	23	399
KADIOGO	1 901	1 661	3 562	2 498	1 927	4 425
KENEDOUGOU	468	24	492	525	25	550
KOMANDJARI	112	0	112	120	0	120
KOMPIENGA	138	3	141	148	3	151
KOSSI	432	48	480	462	56	518
KOULPELOGO	402	4	406	437	5	442
KOURITTENGA	507	54	561	580	55	635
KOURWEOGO	260	34	294	284	39	323
LERABA	217	0	217	227	0	227
LES BALE	360	9	369	410	10	420
LOROUM	234	11	245	247	13	260
MOUHOUN	468	63	531	503	75	578
NAHOURI	268	21	289	276	21	297
NAMENTENGA	375	15	390	399	15	414
NAYALA	339	25	364	381	26	407
NOUMBIEL	113	2	115	127	2	129
OUBRITENGA	526	39	565	592	40	632
UDALAN	170	0	170	171	0	171
PASSORE	582	37	619	620	41	661
PONI	440	8	448	456	8	464
SANGUIE	569	28	597	607	30	637
SANMATENGA	741	82	823	811	103	914
SENO	185	0	185	193	0	193
SISSILI	333	20	353	375	26	401
SOUM	240	25	265	257	25	282
SOUROU	387	15	402	427	17	444
TAPOA	365	23	388	390	25	415
TUY	289	15	304	344	19	363
YAGHA	176	0	176	205	0	205
YATENGA	1 064	136	1 200	1 208	160	1 368
ZIRO	302	0	302	317	0	317
ZONDOMA	290	31	321	315	34	349
ZOUNDWEOGO	524	34	558	541	35	576
<b>BURKINA FASO</b>	<b>20 472</b>	<b>3 359</b>	<b>23 831</b>	<b>23 075</b>	<b>3 861</b>	<b>26 936</b>

Note : le nombre d'enseignants total du Burkina Faso peut varier selon la définition utilisée. En outre, en Mai 2005, le nombre de 26 799 a été communiqué aux SEP provinciaux. Le tableau contient ici une mise à jour de ce nombre et il ne comprend pas les enseignants dont le corps n'a pas été identifié (658).

Source : DEP MEBA

## Les programmations des Services des Etudes et de la Planification

Le tableau N° 10 présente la programmation faite par les Services des Etudes et de Planification (SEP) des DPEBA dans le cadre de l'élaboration de la carte éducative 2004/2005. Il souligne les besoins pour les trois prochaines années que les DPEBA devront combler en salles de classes afin de respecter les objectifs en matière de taux de scolarisation tout en respectant un cahier des normes et un ratio élèves par salles de classe qui respecte la qualité des enseignements. Bien entendu, la situation qui apparaît est très hétérogène. Les situations varient fortement d'une province à une autre.

Trois tendances se dégagent sur les besoins en construction :

- De nombreuses provinces ont dépassé les objectifs en matière de TBS qui leur avaient été assignés. Le Boulgou, le Nahouri, le Loroum, la Kossi, le Nayala, le Noumbiel, le Poni, le Passoré, le Sanguié, le Yatenga et le Zondoma ont tous dépassés les objectifs. La Tapoa, le Tuy, le Yagha, le Namentenga et surtout la Gnagna sont loin de les avoir atteints. Ce sont pourtant toutes des provinces à caractère prioritaire. Les provinces qui vont réussir à allier le ratio élèves par salle de classe et répondre à des objectifs ambitieux en matière de TBS, sont le Bam, le Bazéga, le Kéné Dougou, le Loroum ou encore le Nayala.
- Les provinces où les besoins se font le plus sentir compte tenu des ratios très élevés en terme d'enfants par salle de classe sont : les provinces du Houet, du Kadiogo, du Boulgou et dans une moindre mesure celle du Boulkiemdé. Dans ces provinces, ce sont parfois près de 80 enfants qui s'entassent dans une salle de classe. C'est donc dans celles-ci, où les conditions de travail sont les plus difficiles, que des efforts importants en matière de construction de nouvelles salles de classe restent à faire. Pourtant, aucune de ces provinces ne présente un caractère prioritaire, même si, hormis le Kadiogo, les demandes des SEP sont les plus pressantes. Notons, que le Houet n'a pas atteint ses objectifs de TBS en 2004/2005 et que si la province l'avait atteint, le ratio aurait subi d'importantes pressions à la hausse.
- Les provinces dites prioritaires sont prises en tenailles. En effet, contrairement aux provinces citées ci-dessus, elles ont souvent des difficultés à rendre suffisamment attractive l'école pour recruter large. Soit pour des problèmes de culture de l'école qui fait défaut, soit en raison de mauvais choix de localisation des écoles. Conséquences, construire des écoles ne signifie pas une meilleure attractivité en termes d'indicateur. C'est souvent le cas dans les provinces de l'Est, où le ratio est très faible et l'école, pas immédiatement rentable pour un recrutement massif. Augmenter les TBS devient plus difficile et le coût, rapporté au nombre d'élèves devient plus élevé. Ce sont les provinces de l'Est (Komondjari, Kompienga, Gourma et Gnagna) qui sont les plus touchées. Pour elles, la localisation des sites de construction est un problème crucial et une grande attention devrait être portée sur le choix. Le Ziro et le Yagha sont aussi concernés par cette difficulté du choix des sites.

Quelques remarques sur le tableau. Le ratio et le TBS sont deux objectifs qui sont supposés évoluer à un rythme très éloigné du Fast Track. Si le choix du Fast Track était fait, ce ne sont plus près de 6 300 salles de classe qu'il faudra construire, mais environ 10 000 sur 3 ans. En effet, les objectifs en TBS, en qualité (ratio élèves par salles de classe) et en terme de taux d'achèvement (l'indicateur le plus important et le plus difficile à atteindre) auront un poids bien plus important tant sur la scolarité que sur son coût.

	Situation en 2004/05							Besoins de construction					Coût total des constructions des salles de classe (en millions de FCFA)				Déficit courant en salles normale de 45
	Objectifs 2004/05	Effectifs réels	Salles de classe publiques	dont paillettes	Ouvertures prévues pour 2005/06	Déficit courant en effectifs par rapport objectif	Ratio élèves/salles de classe 2008	2006	2007	2008	Ecoles à construire sur 3 ans	2006	2007	2008			
															2006	2007	
BAM	22 064	22 980	424	8	18	916	51	66	39	35	47	462	281	260	-78		
BANWA	19 930	19 167	375	18	1	-763	50	74	34	37	45	518	245	275	-69		
BAZEGA	22 076	22 996	452	0	1	920	50	57	35	32	38	399	252	238	-64		
BOUGOURIBA	8 453	8 898	196	0	0	445	44	24	14	14	7	168	101	104	7		
BOULGOU	46 600	47 882	734	33	54	1 282	57	145	62	67	91	1 015	447	498	-264		
BOULKIENDE	57 260	57 888	1 035	31	18	628	51	89	84	60	78	623	606	446	-178		
COMOE	32 676	32 833	555	32	13	157	55	70	58	67	44	490	418	498	-150		
GANZOURGOU	25 166	24 241	585	42	31	-925	45	1	30	32	21	7	216	238	-48		
GNAGNA	21 059	19 019	422	33	36	-2 040	45	71	55	61	52	497	397	453	-20		
GOURMA	19 342	19 334	383	79	21	-8	46	75	47	48	57	525	339	356	-7		
HOUET	85 144	82 587	1 087	18	5	-2 557	74	106	64	79	84	742	461	587	-873		
IOBA	14 479	15 386	350	2	3	907	45	34	20	21	25	238	144	156	1		
KADIOGO	124 727	113 243	1 729	0	0	-11 484	54	85	84	83	41	595	606	616	-948		
KENEDOUGOU	23 962	24 526	460	27	3	564	51	72	46	46	54	504	332	342	-77		
KOMANDIARI	2 747	2 607	115	1	0	-140	22	37	19	22	25	259	137	163	99		
KOMPIENGA	6 642	5 976	139	4	12	-666	43	84	87	89	87	588	627	661	247		
KOSSI	21 300	22 370	448	5	0	1 070	50	45	47	48	58	315	339	356	-56		
KOUL PELOGO	18 330	18 586	408	11	12	256	44	33	35	37	35	231	252	275	-30		
KOURITENGA	27 566	28 127	490	15	33	561	52	70	44	47	52	490	317	349	-100		
KOURWEOGO	13 319	14 285	264	33	27	966	50	53	16	18	18	44	115	134	-11		
LERABA	9 959	10 138	216	12	1	179	47	27	15	16	19	189	108	119	-18		
LES BALE	18 517	18 770	345	15	15	253	51	49	29	36	38	343	209	267	-70		
LOROUIM	10 928	12 458	240	22	12	1 530	49	38	16	16	23	266	115	119	-27		
MOUHOUN	24 135	22 787	456	7	29	-1 348	50	73	42	46	53	511	303	342	-37		
NAHOURI	13 379	15 506	221	0	25	2 127	60	15	10	10	11	105	72	74	-116		
NAMENTENGA	19 691	18 633	397	9	19	-1 058	44	69	34	36	46	483	245	267	-45		
NAYALA	16 403	18 123	344	0	24	1 720	50	5	18	31	18	35	130	230	-47		
NOUMBEL	4 509	5 652	119	0	73	1 143	47	13	6	8	9	91	43	59	68		
OUBRITENGA	23 987	23 803	543	0	33	-184	41	53	52	55	45	371	375	408	61		
OULDALAN	8 428	8 859	216	0	0	431	41	38	22	23	28	266	159	171	16		
PASSORE	30 290	34 273	593	19	76	3 983	51	66	28	36	43	462	202	267	-115		
PONI	18 378	23 008	447	4	36	4 630	50	5	15	15	12	35	108	111	-63		
SANGUIE	27 014	29 199	587	0	12	2 185	48	43	19	19	26	301	137	141	-98		
SANMATENGA	43 112	42 391	714	13	7	-721	50	115	76	80	97	805	548	594	-250		
SENO	11 824	11 272	258	34	36	-552	42	39	39	45	41	273	281	334	24		
SISSILI	15 955	15 032	343	0	0	-923	43	125	22	24	59	875	159	178	63		
SOUIM	15 647	16 138	311	4	14	491	50	60	52	45	52	420	375	334	-52		
SOUROU	19 673	19 656	364	0	4	-17	51	21	35	51	37	147	252	379	-91		
TAPOA	18 721	16 290	380	0	57	-2 431	43	35	56	61	51	245	404	453	-3		
TUYU	18 332	16 092	288	5	12	-2 240	51	83	42	55	60	581	303	408	-33		
YAGHA	10 257	8 842	240	0	0	-1 415	37	72	47	50	57	504	339	371	97		
YATENGA	46 760	52 284	1 089	115	58	5 524	48	117	72	74	88	519	519	550	29		
ZIRO	12 798	12 445	307	39	15	-353	38	53	43	33	43	371	310	245	71		
ZONDOMA	14 548	16 636	301	18	12	2 088	45	42	25	26	31	294	180	193	-44		
ZOUNDWEOGO	24 554	24 864	500	12	42	310	50	51	50	42	48	357	361	312	-27		
BURKINA FASO	1 090 639	1 096 082	20 470	720	900	5 443	50	2 598	1 785	1 876	2 026	18 186	12 870	13 932	-3 327		

# EDUCATION NON FORMELLE

## CARTE D'IDENTITE DE L'ALPHABETISATION ET DU NON FORMEL AU BURKINA FASO

L'objectif de cette synthèse est de pointer les faits les plus marquants du sous secteur au niveau de l'ensemble du pays. L'analyse minutieuse des données recueillies dans chaque province et des commentaires rédigés par les responsables des services d'alphabétisation des DEPBA permettra au lecteur intéressé d'affiner sa recherche et de mieux comprendre les spécificités de chaque région. Il faut pour cela consulter les documents "Regard sur l'éducation au 1<sup>er</sup> cycle 2<sup>ème</sup> édition Carte Educative du Burkina Faso 2004/2005 Synthèse Régionale " édités pour chaque région du pays.

Les données de la dernière campagne d'alphabétisation montrent une progression constante des inscrits dans le pays.

Tableau comparatif des données des campagnes 2003/2004 et 2004/2005

Niveau de formation	Campagne 2003 / 2004				Campagne 2004 / 2005			
	Nombre de centres	Inscrits	Évalués	Admis	Nombre de centres	Inscrits	Évalués	Admis
<b>AI</b>	6 138	182 323	153 667	114 544	6 704	197 412	172 023	131 109
<b>FCB</b>	2 958	65 929	56 328	47 780	4 351	90 913	80 021	67 472
<b>FTS</b>	211	6 155	5 927	5 673	188	3 880	3 767	3 452
<b>A3F</b>	57	1 386	1 207	1 012	156	4 610	3 901	3 304
<b>CST</b>	11	288	232	205	25	490	411	343
<b>Total</b>	<b>9 375</b>	<b>256 081</b>	<b>217 361</b>	<b>169 214</b>	<b>11 424</b>	<b>297 305</b>	<b>260 123</b>	<b>205 680</b>

Source : Base de données DGAENF Fin de campagne 2004/2005

C'est encourageant et la preuve d'une importante vitalité du sous secteur. Cependant cela ne doit pas cacher les différences sensibles qui existent d'une province à une autre, pas plus que les difficultés rencontrées.

La demande peut aussi fluctuer d'une année à une autre :

- dans la Kompienga en 2004/2005 à cause des récoltes qui n'ont pas été bonnes avec 10 centres de plus que l'an passé, il y a eu une centaine d'apprenants en moins,
- dans le Mouhoun, la campagne 2004/2005 a connu une baisse sensible du nombre de centres ouverts (68 contre 81 en 2003/2004),
- dans le Koulpélogo, la situation de l'éducation de base non formelle varie selon les années en fonction de l'intérêt que manifestent les populations. Le nombre de centres d'alphabétisation peut diminuer ou croître selon les niveaux de motivation et de participation des populations. Cette variation est due essentiellement à l'engagement des opérateurs qui annoncent à la programmation un certain nombre de centres à ouvrir et par la suite augmentent ou diminuent ce nombre selon leurs financements extérieurs et l'arrivée tardive des fonds alloués à l'alphabétisation,
- dans le Soum, c'est la situation alimentaire qui a fait suite à l'invasion acridienne qui explique le recul de fréquentation,
- dans le Yatenga, les intentions d'ouverture de centres obtenues à partir des engagements de la population ont à chaque campagne été au-dessus des réalisations. Le manque de moyens surtout financiers est la principale cause de ce déficit car la plupart des opérateurs sont émergents,
- dans la Comoé, la demande est en baisse par rapport à la campagne 2003-2004 où il y avait plus de 450 centres alors que, pour cette campagne 2004-2005, on retrouve moins de 400 centres. La commune de Niangoloko n'a pas ouvert de centres cette année en raison d'un retard de financement alors qu'elle en ouvrirait au moins une cinquantaine. Quant aux producteurs de coton, ils en ont ouvert beaucoup moins cette année et cela est dû aussi à leur ligne financière en baisse pour l'alphabétisation.

Les données de la dernière campagne d'alphabétisation montrent une progression constante des inscrits dans le pays. Cela est très encourageant et la preuve d'une importante vitalité du sous secteur. Cependant cela ne doit pas cacher les différences sensibles qui existent d'une province à une autre pas plus que les difficultés rencontrées. L'analyse minutieuse des données chiffrées de chaque province et des commentaires permettra au lecteur intéressé d'affiner sa recherche et de mieux comprendre les spécificités de chaque région.

L'objectif de cette brève présentation est de proposer une synthèse des points marquants de ce sous secteur.

Même si le nombre de formations en particulier en AI et en FCB continue de progresser, le nombre de centres construits est très nettement insuffisant et cela conduit à de nombreux abandons. L'équipement en mobilier est médiocre et la plupart du temps inexistant. Les abandons sont importants en particulier chez les femmes du fait d'occupations multiples liées en particulier au souci alimentaire. La campagne écoulée a vu ce phénomène s'amplifier à cause de la situation alimentaire difficile dans plusieurs provinces.

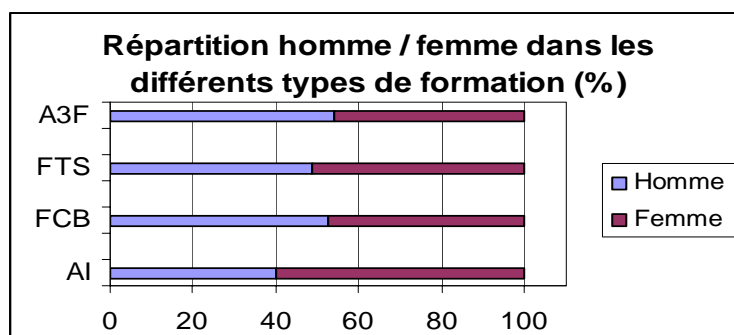
Les formations comme la FTS et la A3F sont trop peu développées et le risque est grand de voir les néo-alphabétisés perdre rapidement leurs acquis par manque à la fois de formations après l'alphabétisation mais aussi de documents écrits à lire. Le problème des documents didactiques se pose avec acuité et ce, à tous les niveaux. Il existe de nombreux documents en langue nationale dans le pays mais leur reproduction et leur distribution n'est pas assurée correctement. La réflexion menée au niveau central sur la politique éditoriale de l'AENF doit se poursuivre et aboutir rapidement à la mise en place d'un système structuré et efficace pour éviter de laisser les apprenants sans documents de formation ou avec des documents en nombre insuffisant qui arrivent d'ailleurs parfois après le début de la campagne.

Une source de démotivation grandissante est aussi le manque de plus en plus fréquent d'attestations de fin de cycle, les apprenants considérant cela comme une non reconnaissance de leurs efforts. Globalement la tranche d'âge des 15 – 45 ans constitue la proportion la plus importante des apprenants. Cependant l'on constate une forte demande et de nombreuses inscriptions chez les moins de 15 ans dès lors que les structures de l'enseignement formel font défaut dans la province. En règle générale, la demande en alphabétisation et le dynamisme de la province sont plus élevés lorsque l'enseignement formel n'est pas suffisant.

Enfin, le niveau de formation initiale des animateurs demeure faible et gagnerait à être renforcé. De même, pour renforcer quantitativement et qualitativement le suivi et l'évaluation des formations, des actions de formation visant à renforcer les compétences des superviseurs mais aussi celles des agents des services d'alphabétisation doivent se mettre en place en particulier dans le domaine didactique. Un accompagnement en moyens logistiques (moyens de déplacements, ordinateurs ...) favoriserait aussi leur travail.

Les résultats obtenus et la demande sans cesse croissante des populations sont signe d'une bonne vitalité du sous secteur. Il faut cependant veiller à apporter des réponses aux problèmes rencontrés afin de ne pas réduire l'élan et l'espoir des populations.

## 1. La répartition homme / femme dans les formations :



Source : DEP / DGAENF Avril 2005

Si les hommes sont moins nombreux à s'inscrire en AI, ils sont plus représentés en FCB. On pourra se questionner sur les raisons qui conduisent à ce niveau de déperdition entre AI et FCB chez les apprenantes. Le taux d'abandon demeure important chez les femmes qui ne trouvent pas toujours des réponses à leurs attentes en terme d'acquisitions de compétences qui leur seraient utiles dans leur vie quotidienne et du fait d'occupations multiples liées en particulier au souci alimentaire. Dans le Nounbiel, par exemple, le taux d'abandon varie de 20 à 40 % mais peut atteindre 80 % dans certains centres pour les femmes (les raisons sont souvent le refus du mari de la libérer sa femme pour l'alphabétisation, les occupations ménagères et les travaux champêtres).

Le ratio homme / femme s'approche de la parité dans les autres formations avec un écart encore sensible en A3F.

### Répartition apprenants / apprenantes dans les différents types de formation

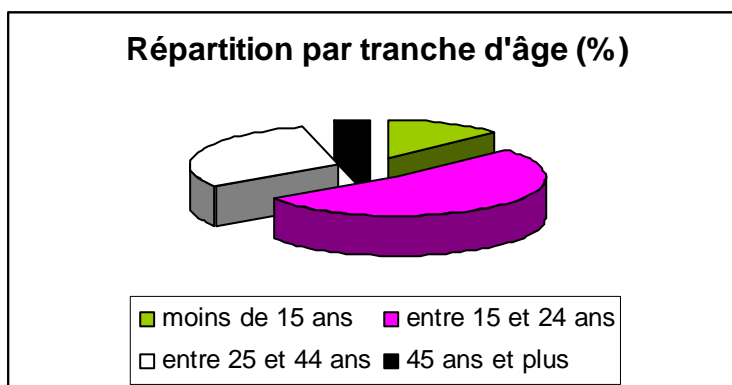
	Apprenants	Apprenantes
AI	40,3 %	59,7 %
FCB	52,6 %	47,4 %
FTS	48,9 %	51,1 %
A3F	54,1 %	45,9 %

Source: DEP / DGAENF Avril 2005

Toutefois, on constate des différences sensibles dans certaines provinces :

- dans le Yatenga, les femmes représentent 78 % des inscrits,
- dans le Boulgou, les femmes inscrites dans les formations sont deux fois plus nombreuses que les hommes,
- dans le Ziro, le ratio femme / homme est de 0,58.
- dans les Bale, le Loroum, le Kouritenga, le Bazega, le Boulkiemdé et la Gnagna les femmes sont plus nombreuses à s'inscrire que les hommes,
- dans le Poni et le Seno, par contre, les apprenants sont plus nombreux que les apprenantes et ce, à tous les niveaux de formation,
- dans le Kenedougou, la disparité est grande entre le nord et le sud de la province : dans le nord, on compte sur 50 inscrits 40 hommes pour 10 femmes.

## 2. la répartition par tranche d'âge :

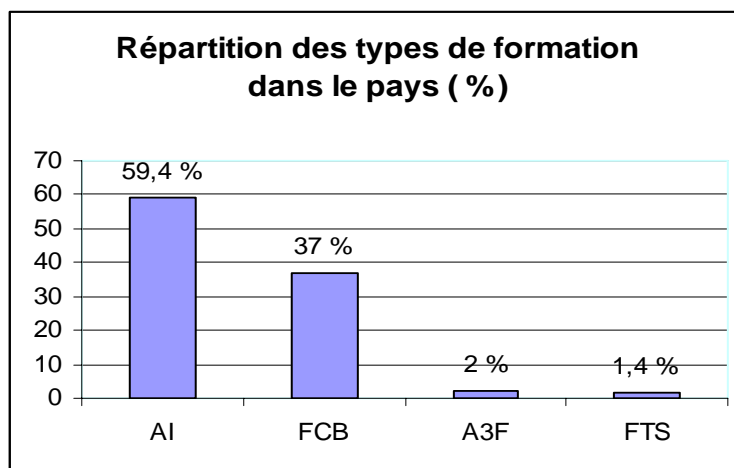


Source : DEP / DGAENF, Avril 2005

La tranche d'âge des "15/44 ans" est la plus nombreuse à s'inscrire mais l'on constate une forte demande et de nombreuses inscriptions chez les "moins de 15 ans" dès lors que les structures de l'enseignement formel font défaut dans la province. En règle générale, la demande en alphabétisation et le dynamisme de la province sont plus élevés lorsque l'accès à l'enseignement formel n'est pas suffisant.

C'est le cas dans le IOBA et le SOUM où de plus en plus de "moins de 15 ans" s'inscrivent dans les centres d'alphabétisation pour atteindre 16 % des inscrits et dans le Gourma, la Komondjari, le Namentenga et le Poni où les "moins de 15 ans" représentent entre 25% et 27 % des inscrits.

## 3. Les formations du cycle optionnel pour les néo-alphabètes sont en nombre insuffisant :



Source : DEP / DGAENF, Avril 2005

Les formations comme la FTS et la A3F sont trop peu développées et aucune province ne fait exception. Le nombre d'inscrits dans ces formations demeure très faible.

Même dans les provinces comme le Boukhiemdé où les commerçants sont nombreux et où l'agriculture et l'élevage sont développés, le Zoudweogo où l'agriculture et l'élevage sont très présents ainsi que le Sourou où de plus existe la pisciculture, les formations "FTS" sont quasi inexistantes.

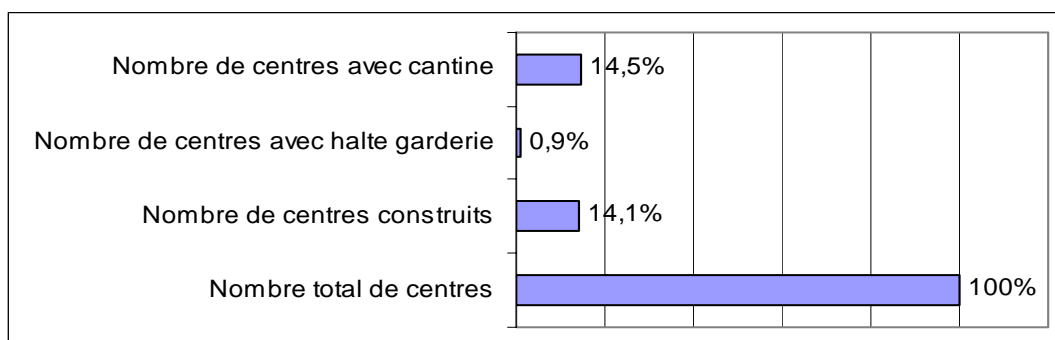
Les explications qui sont fournies sont d'une part, le manque de moyens alloués aux opérateurs qui donc préfèrent se consacrer au cycle alphabétisation /formation de base (AI et FCB) plutôt qu'au cycle optionnel (FTS, A3F, CST) qui est en terme de coût plus élevé et, d'autre part, le niveau de compétence trop peu élevé des animateurs pour pouvoir assurer ce type de formation.

Il en est de même au niveau du A3F où la demande est sans cesse croissante (Kompienga et Oudalan entre autre) mais où il y a peu de partenaires avec des opérateurs formés pour la satisfaire.

Cet état de fait est fort regrettable, car c'est ce cycle optionnel qui devrait permettre aux apprenants de réinvestir immédiatement les acquis dans les activités de production et génératrices de revenus. De plus, le risque est grand de voir rapidement les néo alphabètes retomber dans l'analphabétisme si au sortir de la FCB, ils ne continuent pas leur formation et n'utilisent pas leurs acquis.

**4. Le nombre de centres construits spécifiques, de haltes-garderies et de cantines reste faible :**

**Pourcentage de centres construits, possédant une halte garderie ou une cantine**



Source : DEP / DGAENF, Avril 2005

Même si le nombre de formations continue de progresser, le nombre de centres construits est très nettement insuffisant, les haltes-garderies sont peu nombreuses de même que les cantines ce qui entraîne de nombreux abandons et ne favorise pas l'inscription des femmes.

Les conditions d'apprentissage nuisent fortement à la qualité des ces derniers et il est difficile de conserver les documents didactiques dans des centres non construits.

Le pourcentage de centres d'emprunt au niveau national est élevé puisqu'il est de 38,6 %. Cela pose problème dans la mesure où, une fois les formations dispensées, ces centres ne permettent pas aux apprenants de se retrouver pour y mener des activités annexes.

**Equipement en mobilier des centres**

Nombre moyen de tables / apprenant	0,024
Nombre moyen de bancs / apprenant	0,027
Nombre moyen de tables bancs / apprenant	0,015
Nombre moyen de tableaux /centre	0,950

Source : DEP / DGAENF, Avril 2005

L'équipement en mobilier est nettement insuffisant et la plupart du temps inexistant et c'est une source importante d'abandon. L'équipement des locaux reste donc un problème majeur.

## 5. Le problème de la documentation et en particulier des documents de post-alphabétisation :

Pour un nombre possible de trois ouvrages par apprenant, on constate que le ratio, bien que devant encore être amélioré, est encourageant.

Nombre d'ouvrages par apprenant	en AI	1,6 / 3
	en FCB	1,8 / 3

Source : DEP / DGAENF, Avril 2005

Toutefois, pour éviter de laisser les apprenants sans documents de formation ou avec des documents en nombre insuffisant qui arrivent d'ailleurs parfois après le début de la campagne, l'effort doit être poursuivi.

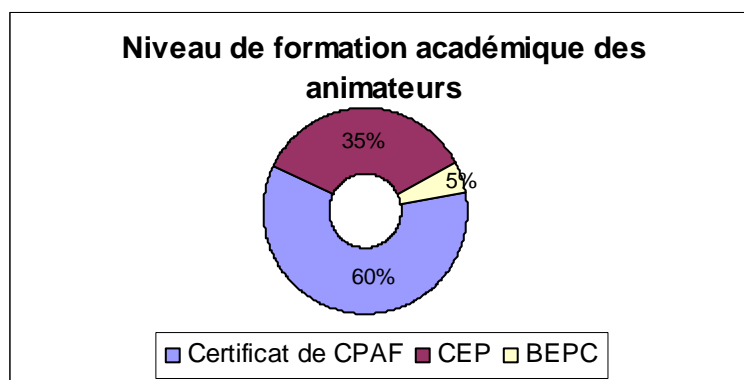
Dans certaines provinces comme dans le Koulpelogo, les opérateurs obligent parfois les apprenants à payer les manuels et les fournitures ce qui revient cher pour eux et certains abandonnent par manque de ressources.

D'autres opérateurs qui achètent les manuels pour les apprenants les récupèrent parfois après la campagne ; cet état de fait décourage également les apprenants qui veulent parfois relire leur manuel avant l'ouverture de la campagne à venir. Il demeure donc important d'accroître le ratio du nombre d'ouvrages par apprenant et de faciliter l'accès à ces documents pour tous les apprenants.

Le problème des documents de post-alphabétisation est plus complexe. Il existe de nombreux documents en langue nationale dans le pays mais leur reproduction et leur distribution n'est pas assurée partout de manière égale. Cela varie fortement en fonction des moyens matériels et financiers dont dispose l'opérateur.

Afin de stimuler la création et d'assurer à tous les apprenants du pays l'accès aux documents didactiques et de post-alphabétisation, la réflexion menée au niveau central sur la politique éditoriale de l'AENF doit se poursuivre et aboutir rapidement à la mise en place d'un système structuré et efficace.

## 6. Le niveau des animateurs



Source: DEP / DGAENF, Avril 2005

La majorité des animateurs possède simplement le certificat de CPAF. Ce niveau de formation est insuffisant lorsqu'il s'agit d'encadrer les formations comme la FTS ou la A3F.

Dans la Comoe, où le niveau de formation des animateurs est nettement supérieur à la moyenne nationale (45% ont le CEP) on constate que les apprentissages lors des formations ou des recyclages sont facilités ce qui améliore la qualité des enseignements dispensés dans les centres.

La formation des animateurs gagnerait donc à être renforcée.

## Conclusion

Les résultats obtenus et la demande des populations qui, globalement, est sans cesse croissante sont signe d'une bonne vitalité du sous secteur. Il faut cependant veiller à apporter des réponses aux problèmes rencontrés afin de ne pas réduire l'élan et l'espoir des populations.

La collecte et le traitement des données concernant ce sous secteur de l'éducation s'affinent d'année en année. Des formations dans ce domaine, pour les services d'alphabétisation déconcentrés (DPEBA) ont vu le jour et vont se poursuivre ce qui devrait permettre de mieux analyser les réalités de chaque province et même les différences à l'intérieur d'une province de manière à mettre en place les réponses adéquates.

## Situation des infrastructures, des apprenants, des animateurs et des indicateurs de l'éducation non formelle

<b>BURKINA FASO</b>					
Nombre de centres			8 701		
	construits		1 228	14,1%	
	d'emprunt		3 361	38,6%	
	avec halte-garderie		79	0,9%	
	avec point d'eau		1 091	12,5%	
	avec cantine		1 260	14,5%	
	avec latrines		513	5,9%	
Nombre de formations par niveau	AI		5 496	59,4%	
	FCB		3 434	37,1%	
	FTS		185	2,0%	
	A3F		130	1,4%	
Nombre d'opérateurs			528		
Nombre de langues enseignées			32		
Nombre d'apprenants	Hommes	101 082	AI	65 127	64,4%
			FCB	32 929	32,6%
			FTS	1 620	1,6%
			A3F	1 406	1,4%
	Femmes	135 981	AI	96 562	71,0%
			FCB	36 532	26,9%
			FTS	1 695	1,2%
			A3F	1 192	0,9%
Pourcentage d'apprenants par tranche d'âge	- 15 ans		12,7%		
	entre 15 et 24 ans		52,8%		
	entre 25 et 44 ans		30,6%		
	45 ans et +		3,9%		
Nombre d'ouvrages par apprenants	en AI		1,6/3		
	en FCB		1,8/3		
Nombre moyen de tables / apprenant			0,024		
Nombre moyen de bancs / apprenant			0,027		
Nombre moyen de tables bancs / apprenant			0,015		
Nombre moyen de tableaux par centre			0,950		
Nombre d'animateurs	Hommes		6 165	65,1%	
	Femmes		3 302	34,9%	
Niveau des animateurs (en pourcentage par type de diplôme)	Certificat de CPAF		59,5%		
	CEP		34,5%		
	BEPC		5,0%		
	Autres		1,0%		

Source : Base de données DEP/DGAENF, Avril 2005

# ANNEXES

# DEFINITIONS ET METHODES DE CALCULS

## 1. Glossaire

**Le Taux Brut d'Admission (TBA)** mesure l'accès en première année du primaire ainsi que la capacité du système à accueillir en CP1 la population ayant l'âge d'admission à l'école. Il peut se calculer selon le genre, le type d'unité géographique (la région, la province, le département, la zone urbaine ou rurale).

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** mesure le niveau général de participation pour un niveau d'enseignement donné. Ainsi, il permet de connaître la proportion des enfants qui sont inscrits au primaire (normalement âgés entre 7 et 12 ans). Il peut être calculé selon le genre, l'unité géographique et selon le degré d'enseignement.

**Le Taux d'achèvement** nous renseigne sur la capacité du système à former et à amener les enfants à la sixième année (cycle primaire).

**Le Taux de variation** mesure la le pourcentage de variation d'une grandeur entre deux périodes de temps données.

**Le pourcentage** est un ratio qui identifie la proportion d'une grandeur statistique par rapport à un ensemble de grandeurs auxquelles elle appartient. Exemple, le pourcentage de redoublants rapportés aux effectifs d'une classe qui contient ces redoublants et les non redoublants).

**Un ratio** est un rapport entre deux grandeurs indépendantes comme le nombre d'élèves sur le nombre de maîtres.

**Un indice** mesure l'évolution d'une grandeur statistique (indice élémentaire) ou de plusieurs grandeurs regroupées au sein d'une seule (indice composite). Un indice est sans unité. L'Indice IPPDEB : indicateur composite, il est calculé comme une moyenne non pondérée de plusieurs variables recentrées qui reflètent la vitalité vers les objectifs du PDDEB : TBS, TBA, IPS et TACH, plus éventuellement Alpha. Il permet de classer les provinces entre elles selon leur état d'avancement vers les objectifs PDDEB. Chaque objectif PDDEB est recentré par rapport à l'écart entre la province qui réalise le meilleur score sur l'indicateur et celle qui réalise le plus mauvais score. Exemple :  $TBS \text{ recentré province } p = (TBS \text{ province } p - \text{plus mauvais TBS de toutes les provinces}) / (\text{Meilleur TBS de toutes les provinces} - \text{plus mauvais TBS de toutes les provinces}) * 100$

**Les nouveaux inscrits** sont les nouveaux élèves qui entrent pour la première fois à un niveau donné soit en étant promus, soit en entrant pour la première fois dans le système. On le calcule en prenant les effectifs totaux et en soustrayant les redoublants.

**Le Taux de promotion (TP)** indique la proportion d'élèves ayant terminé avec succès une année d'études et qui sont inscrits au niveau supérieur l'année suivante. Il mesure l'efficacité interne du système tout en se déclinant selon le genre, la localisation géographique et le degré d'enseignement. Plus l'indicateur est élevé, plus le rendement du système éducatif est bon.

**Le Taux de redoublement (TR)** indique la proportion d'élèves inscrits dans un niveau et qui restent inscrits à ce même niveau l'année suivante. C'est un indicateur essentiel pour le suivi des effectifs ou d'une cohorte pour mesurer l'efficacité du système. Il peut se décliner selon le genre et la localité.

**Le Taux d'abandon (TA)** indique la proportion d'élèves inscrits pour un niveau donné et n'étant plus dans le système scolaire l'année suivante. Le TA est une mesure de l'efficacité interne du système scolaire.

**Le Taux de réussite :** indique la proportion d'élèves ayant obtenu le diplôme de fin d'étude sur ceux qui étaient inscrits à l'examen. Décliné selon le genre la localité géographique et le type d'examen, il est une mesure de l'efficacité du système éducatif.

## 2. Les formules de calculs des indicateurs de l'éducation

TBS = (nombre d'enfants scolarisés / population scolarisable 7-12 ans) \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

TBA = (nombre de nouveaux inscrits en CP1 / population 7 ans) \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

TACH1 = (nombre de nouveaux inscrits en CM2 / population 12 ans) \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

TACH2 = (nombre d'enfants ayant réussi le CEP / population 12 ans) \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

TXPROM = (effectifs de l'année T au Niveau N- redoublants de l'année T au Niveau N) / effectifs année T-1 au Niveau N-1 \* 100  
Se décline selon le genre et la géographie

TXRED = (nombre d'enfants redoublants à l'année T au Niveau N / effectifs année T-1 au Niveau N) \* 100  
Se décline selon le genre et la géographie

RED = (nombre d'enfants redoublants à l'année T au Niveau N / effectifs de l'année T au Niveau N) \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

IPS = TBS Filles / TBS garçons  
Se décline selon la géographie

TXVAR = (variable en t – variable en t-1) / variable t-1 \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

TAMA = ((variable en t / variable en n)<sup>(1/t-n)</sup> -1) \*100  
Où t est la dernière année d'étude, n est l'année de base, et donc t-n est l'amplitude  
Se décline selon le genre et la géographie

RATIO Z = X / Y \*100  
Se décline selon le genre et la géographie

ALPHA = (Effectifs en AI + Effectifs en FCB) / Population 15-45 ans \*100

## 3. Les documents disponibles

La carte éducative 2003/04  
Le guide statistique de formation en carte éducative  
L'annuaire statistique 2004/2005

